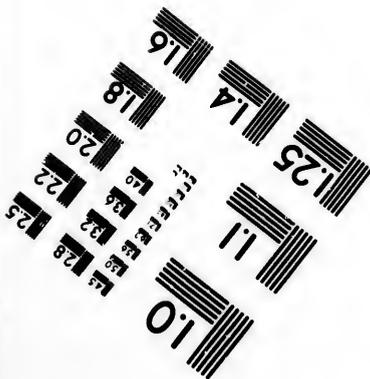
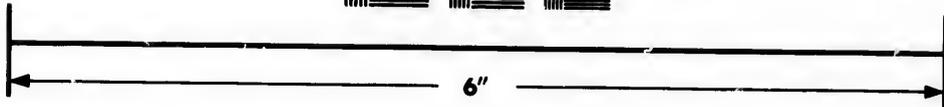
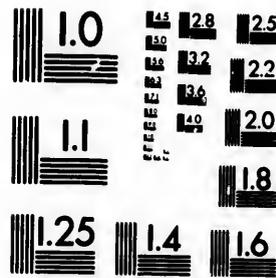


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 877-4503

1.0  
1.2  
1.4  
1.6  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

1.0  
1.2  
1.4  
1.6  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5

**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur  |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées  |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence  |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire  |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:   |   |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The co  
to the

M  
U

The im  
possib  
of the  
filming

Origin  
beginn  
the las  
sion, c  
other  
first p  
sion, a  
or illus

The la  
shall c  
TINUE  
which

Maps,  
differe  
entire  
beginn  
right a  
require  
metho

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

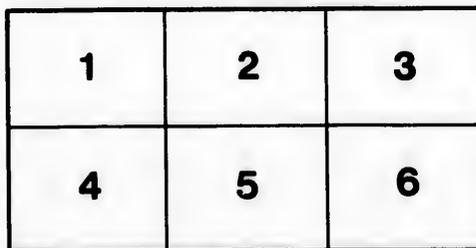
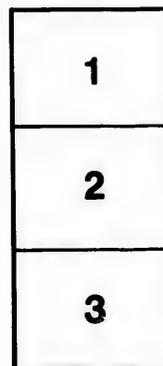
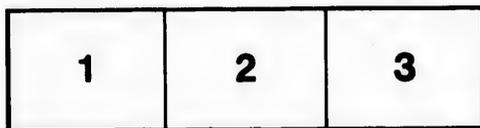
Morisset Library  
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset  
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1890-9

IX — *Jacques Cartier : Questions de calendrier civil et ecclésiastique.*

Par L'ABBÉ HOSPICE VERREAU, LL.D.

(Lu le 28 mai 1890.)

Les voyages de Jacques Cartier provoquent de nouveau l'attention, grâce aux travaux intéressants et très sérieux qui ont été publiés depuis un an ou deux. Cependant, le dernier mot sur les découvertes du navigateur malouin n'a pas encore été dit et ne le sera peut-être pas avant quelques années, tant sont nombreux les éléments dont il faut tenir compte pour le bien interpréter.

Un de ces éléments est la chronologie : la chronologie qui fixe la date des années, et celle qui nous aide à retrouver le quantième des mois et des semaines. En nous servant des données de cette science, nous pourrions arriver à éclaircir les points obscurs, et à rectifier les inexactitudes qui se sont glissées dans l'impression de ces voyages.

C'est ce que je vais tâcher de faire dans ce mémoire.

\*\*\*

Tous ceux qui ont voulu étudier les documents qui se rapportent à Cartier, ont été embarrassés par la difficulté de concilier certaines dates avec les événements : les uns, comme M. Ferland,<sup>1</sup> ont cru à une erreur de copiste, et ils ont cherché à la rectifier ; les autres, avec M. Faillon<sup>2</sup> et M. d'Avezac,<sup>3</sup> plaçant les dates d'après notre calendrier, ont été forcés d'intervertir l'ordre des pièces et d'introduire une prolongation de temps qui constitue également une erreur. Tout cela provient de ce qu'on a négligé ou oublié un fait chronologique qu'il ne faut pas perdre de vue, quand on étudie l'histoire documentaire de la France antérieure à 1564. Ce fait chronologique, c'est l'usage où l'on était alors de fixer à Pâques le commencement de l'année. Nous sommes tellement habitués à le mettre au premier jour de janvier, que nous ne songeons pas même à nous assurer s'il en a toujours été ainsi. Cependant, il est certain que, depuis l'ère chrétienne, le commencement de l'année a varié d'un peuple à l'autre, et que dans quelques pays — comme en France — il a varié avec les époques ou encore avec les provinces.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> *Cours d'histoire du Canada*, Québec, 1861, t. 1er, p. 38.

<sup>2</sup> *Histoire de la colonie française en Canada*, t. 1, p. 41.

<sup>3</sup> *Bref récit . . . de la navigation faite en 1535 et 1536 par le capitaine Jacques Cartier*, etc., etc., Paris, Tross, 1863, Introduction, p. XIII, verso.

<sup>4</sup> On rencontre le style florentin sous la première race principalement, et le style romain sous Charlemagne, à la fin du 8e siècle. Le style français paraît presque général au 12e siècle. (Dom Vaines, *Dictionnaire diplomatique*, seconde édition.) Cependant l'Angoumois, le Quercy, la Guyenne, la Provence et le Limousin auraient continué, après le 13e siècle, à commencer l'année le 25 mars. (*Revue des questions historiques*, t. IV, p. 326.) L'Angleterre a longtemps suivi le style florentin. Voir note A.

On compte trois principaux systèmes ou styles : le *style romain* datait l'année à partir de Noël ou du 1er janvier ; le *style florentin*, du 25 mars, et le *style français*, du jour de Pâques. Le dernier, cependant, malgré son nom, ne fut pas universellement employé en France, comme je viens de le dire.

Des trois styles, c'est le style français qui dérouté plus facilement le lecteur, même attentif.

La fête de Pâques étant mobile, le commencement de l'année variait continuellement ; par suite, l'année civile était tantôt plus longue, tantôt plus courte que l'année astronomique ; les mois de janvier et de février, qui sont les premiers dans le style romain, se trouvaient les derniers dans le style français ; enfin, on était souvent obligé d'y compter deux fois un certain nombre de jours des mêmes mois : ceux de mars et d'avril.

Le tableau suivant fera mieux comprendre ces difficultés. Je choisis à dessein l'époque de Cartier.<sup>1</sup>

1534.	Le 1er jour de l'an est Pâques, 5 avril ; le dernier, 27 mars—357 jours.
1535.	“ “ “ “ “ 28 mars ; le dernier, 15 avril—385 jours. <sup>2</sup>
1536.	“ “ “ “ “ 16 avril ; le dernier, 31 mars—350 jours.
.....	
1540.	“ “ “ “ “ 28 mars ; le dernier, 16 avril—386 jours.
1541.	“ “ “ “ “ 17 avril ; le dernier, 8 avril—357 jours.
1542.	“ “ “ “ “ 9 avril ; le dernier, 24 mars—350 jours.
1543.	“ “ “ “ “ 25 mars ; le dernier, 12 avril—385 jours. <sup>3</sup>
1544.	“ “ “ “ “ 13 avril ; le dernier, 4 avril—357 jours.

On voit qu'en 1535, les 28, 29, 30, 31 mars, 1, 2, 3, ..... 14, 15 avril, revenaient à la fin de l'année. Il en est de même en 1534, et en 1543, à quelques jours près.

Disons tout de suite, que nos ancêtres avaient cependant un moyen d'empêcher la confusion que cette répétition des mêmes quantités aurait pu occasionner ; ils se servaient des expressions *après Pâques, avant Pâques* ; la première, pour le commencement de l'année et la seconde pour la fin. Ainsi, la formule de chancellerie : “Donné à..... le cinquième jour d'avril l'an de grâce 1535, *après Pâques*,” signifierait simplement le 5 avril 1535, tandis que cette autre : “Donné à..... le cinquième jour d'avril l'an de grâce 1535, *avant Pâques*,” se traduirait, dans le style que nous suivons aujourd'hui, par : “Donné..... le 5e jour d'avril 1536.”<sup>4</sup>

Je le répète, c'est là un point très important pour l'interprétation des documents qui se rapportent à Jacques Cartier. C'est pour n'y avoir point fait attention que HARRISSE, dans ses *Notes pour servir à l'histoire..... de la Nouvelle-France*, — ouvrage si bien fait d'ailleurs et si utile — a été obligé, p. 271, de lire : “le IIIe jour d'avril l'an mil cinq cens quarante *au* [? dimanche de] *Pacques*,” lorsque le texte portait : “III avril l'an mil cinq

<sup>1</sup> Le calendrier du style français étant basé sur la fête de Pâques, qui est mobile, on peut demander comment on trouve la date de cette fête : c'est là l'objet d'ouvrages spéciaux, tels que *l'Art de vérifier les dates*, etc., etc. Voir note B, à la fin de ce mémoire.

<sup>2</sup> et <sup>3</sup> Le jour intercalaire, qui forme l'année bissextile, se trouvait dans la dernière partie de l'année.

<sup>4</sup> Cf. *Documents inédits sur Jacques Cartier*, pp. 8, 23, etc., à la suite du voyage de 1534, publié par M. H. Michéant, Paris, chez Tross, 1865.

cens quarante *au. Pâques*, c'est-à-dire, en tenant compte de l'orthographe et de l'abréviation, *avant Pâques*. Pour nous, c'est le 4 avril. 1541<sup>1</sup>.

Il faut encore se rappeler que l'année du *style français*, courant de Pâques à Pâques, retardait sur l'année du *style romain*, portant le même millésime, de tout le temps compris entre le 1er janvier et le jour de Pâques, et, par suite, empiétait plus ou moins sur l'année suivante. Ces années s'enchevêtraient pour ainsi dire les unes dans les autres, comme on peut le voir dans le tableau suivant. Je choisis encore à dessein la fin de 1533, 1534 et 1535 : on y verra en même temps la répétition des quantièmes dont je viens de parler.

STYLE FRANÇAIS	STYLE ROMAIN
suivi par Jacques Cartier.	suivi aujourd'hui.
1533 se continue.	1534 commence.
1 janvier, 264 <sup>e</sup> jour.	1 janvier, 1 <sup>er</sup> jour.
1 février, 295 <sup>e</sup> jour.	1 février, 32 <sup>e</sup> jour.
1 mars, 323 <sup>e</sup> jour.	1 mars, 60 <sup>e</sup> jour.
1 avril, 354 <sup>e</sup> jour.	1 avril, 91 <sup>e</sup> jour.
4 avril, <i>dernier jour</i> .	4 avril, 95 <sup>e</sup> jour.
1534 5 avril, PÂQUES, 1 <sup>er</sup> jour de l'année.	5 avril, PÂQUES.
1 mai.	1 mai.
.....	.....
1 novembre.	1 novembre.
1 décembre.	1 décembre.
31 décembre.	31 décembre, <i>dernier jour</i> .
1 janvier.	1535 1 janvier, 1 <sup>er</sup> jour.
1 février.	1 février.
1 mars.	1 mars.
27 mars, <i>dernier jour</i> .	27 mars.
1535 28 mars, PÂQUES, 1 <sup>er</sup> jour.	28 mars, PÂQUES.
1 avril, après Pâques.	1 avril.
2 " " "	2 "
3 " " "	3 "
.....	.....
13 avril, " "	13 avril.
14 " " "	14 "
15 " " "	15 "
16 " (sans addition).	16 "
1 mai.	1 mai.
.....	.....
.....	.....
1 novembre.	1 novembre.
1 décembre.	1 décembre.
1 janvier.	1536 1 janvier.
1 février.	1 février.
1 mars.	1 mars.
1 avril, avant Pâques.	1 avril.
2 " " "	2 "

<sup>1</sup> D'ailleurs en 1540, Pâques se trouvait le 28 mars.

STYLE FRANÇAIS	STYLE ROMAIN
suiwi par Jacques Cartier.	suiwi aujourd'hui.
1535 se continue.	1536 suite.
3 avril avant Pâques.	3 avril.
.....	.....
13 avril, " "	13 avril.
14 " " "	14 "
15 avril, <i>dernier jour</i> .	15 "

Tel était l'ordre civil et officiel de la succession des années en France, et cet ordre fut observé, avec les restrictions déjà indiquées, jusqu'en 1563. A cette date, Charles IX, par son ordonnance de Roussillon, régla qu'à l'avenir l'année commencerait en France au 1er janvier, en sorte que le 1er janvier 1563 devint le 1er janvier 1564.<sup>1</sup>

\*\*\*

Les préliminaires arrêtés, nous allons faire l'examen chronologique des voyages de Cartier<sup>2</sup> et des documents publiés par MM. Ramé,<sup>3</sup> Harrisse<sup>4</sup> et Joïon des Longrais.<sup>5</sup> Cette étude comprendra deux parties : d'abord la détermination de l'année, puis la recherche du quantième de la semaine et du mois.

Je commence par l'année.

Je placerais les pièces dans l'ordre où elles doivent être, qui n'est pas toujours celui où elles ont été publiées, par suite de l'oubli général que j'ai signalé plus haut.

On me pardonnera, si je procède article par article, comme pour un inventaire. Dans une pareille matière, il s'agit surtout d'être clair et précis.

1. " Du jeudi, XIX mars, l'an mil V° XXXIII davent monsieur l'alloué, etc."

Premier document officiel où il est question du voyage de 1534. Cartier se plaint des moyens pris par quelques personnes — bourgeois et marchands — pour l'empêcher de former l'équipage dont il a besoin. Il paraît que la cour ne voulut pas adjuger immédiatement sur ces remontrances, et qu'elle prit huit jours pour informer et délibérer. La sentence ne fut rendue que le 28 mars, défendant à tous les vaisseaux de quitter le port, même de se déplacer, avant que Cartier eût fait le choix de ses hommes.

<sup>1</sup> Il paraît cependant que le Parlement n'accepta cette réforme que deux ans plus tard, et ne commença l'année le 1er janvier qu'en 1567. " Le Parlement, qui est comme le gardien des anciens ordres du Royaume, s'y opposa et ne put être persuadé de suivre cette réformation qu'après l'assemblée de Moulins, savoir en l'an 1567." [Mézeray, *Abrégé chronol. de l'hist. de France*, Amsterdam, 1674, t. V, p. 83.] L'année 1566 n'eut donc que 8 mois et 17 jours.

<sup>2</sup> Je me servirai des différentes éditions et traductions publiées depuis 1845 jusqu'à nos jours.

<sup>3</sup> A la suite de la première édition, donnée par M. H. Michelant, du voyage de 1534, Paris, Tross, 1865. Je la cite par le seul mot *Ramé*.

<sup>4</sup> *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France, etc.*, Paris, Tross, 1872.

<sup>5</sup> *Jacques Cartier, Documents nouveaux, etc.*, Paris, Picard, 1888. M. Joïon des Longrais, ancien élève de l'École des chartes, n'a eu garde d'oublier la correction du calendrier. Il appelle *nouveau style* le style romain.

<sup>6</sup> Ramé, dans l'édition mentionnée plus haut, pp. 3 et suivantes : registres de *l'assemblée de ville* ou cour de Saint-Malo. Cette assemblée était composée des principaux bourgeois et présidée ordinairement par le lieutenant du sénéchal, sous le nom d'*alloué*. Les chanoines, seigneurs de la ville avec l'évêque, avaient droit d'y assister.

L'année 1533 ayant commencé le 13 avril, le 19 mars se trouvait dans les dernières semaines ; pour nous, c'est le 19 mars 1534, un mois seulement avant le départ de Cartier, et non pas un an, comme quelques-uns semblent le croire.<sup>1</sup> Il faut dater ce document comme suit : Du 19 mars  $\frac{1533}{1534}$ <sup>2</sup>

2 "Après que Messire Charles de Mouy, sieur de la Meilleraye. . . . " Nous partîmes [du port de St. Malo] le 20 d'Auril en l'an M. D. XXXIIII, etc. . . . Le cinquième jour de Septembre de l'année susdite nous arriuasmes au port de S. Malo, etc."

Relation du premier voyage de Cartier. Nous l'étudierons plus loin avec quelques détails, pour le quantième des mois.

Le millésime est exact, puisqu'il se rapporte aux mois compris entre la mi-avril et la fin de décembre.

3. "Philippes Chabot. . . Nous vous avons commis et depputé. . . Donné le pénultième jour d'octobre l'an mil cinq centz trente quatre."<sup>3</sup>

30 octobre 1534.

Commission donnée par l'amiral de France à Jacques Cartier pour lui faire poursuivre ses découvertes dans un second voyage.

La date de cette commission peut nous faire connaître l'impression que le premier voyage de Cartier avait produite à la cour, sinon dans l'imagination de ses concitoyens.<sup>4</sup> Car, si l'on tient compte du temps nécessaire au capitaine malouin pour se rendre auprès du roi, et du temps qu'il fallait pour préparer les pièces officielles, on comprendra que François Ier avait, du premier coup d'œil, vu l'importance des découvertes et qu'il voulait profiter, sans perdre un instant, des ressources qu'elles pouvaient offrir à la France. Cette pièce mérite d'être étudiée.

4. "Lundi, huitiesme jour de feubvrier l'an mil cinq centz XXXIIII, à la baye saint Jehan,<sup>5</sup> davent mon dit seigneur le capitaine."<sup>6</sup>

8 février  $\frac{1534}{1535}$

Séance de la cour, présidée, cette fois, par le capitaine de la ville, en présence du doyen du vénérable chapitre, de l'alloué et des principaux bourgeois. Il semble qu'on ait voulu donner une certaine solennité à cette réunion : il s'agit en effet de reconnaître

<sup>1</sup> *Narrative and critical History of America. Edited by J. Winsor, t. 4, pp. 47 et 65.*

<sup>2</sup> C'est la notation reçue ; l'année inférieure correspond à notre calendrier.

<sup>3</sup> Ramé, p. 7.

<sup>4</sup> Ceux-ci, en effet, paraissent avoir reçu Cartier, au retour de son premier voyage, comme des gens habitués à ces lointaines expéditions.

<sup>5</sup> "La baye saint Jehan" n'est pas autre chose que l'abbaye Saint-Jean. C'était un ancien édifice qui avait été donné à "la noble confrérie des Frères Blancs." Cette association religieuse, composée des principaux citoyens, bourgeois et marchands de Saint-Malo, avait été érigée "en l'honneur de Dieu et de la glorieuse et benoïste Vierge Marie et par espécial de Monseigneur saint Jehan Baptiste." Le chef en était nommé à vie et prenait le titre d'abbé ; les membres portaient le costume ducal de Bretagne, moins les hermines. (*Généalogie de la famille Maingard, par le comte Maingard.*) Ils célébraient la fête de leur patron avec beaucoup d'éclat et un très grand concours : on y accourait de tous les endroits environnants. Par une coïncidence assez singulière, cette fête n'est pas moins solennelle en Canada, et l'on peut dire que "Monseigneur saint Jean Baptiste" est notre patron national.

<sup>6</sup> Ramé, p. 5.

l'honneur conféré à un membre de la communauté par la mission importante que l'amiral de France lui confie au nom du roi. Cartier présente donc la commission précédente, et l'on en fait la lecture publique avant de l'insinuer aux registres officiels.

5. "Le mercredy tiers jour de mars l'an mil V° XXXIIII à l'ubnyo saint Johan."<sup>1</sup>

Dans cette séance de la cour, où il est question de mesure à prendre contre la peste, Cartier est mis en demeure de choisir les navires dont il a besoin pour son deuxième voyage.

3 mars <sup>1534</sup>  
1535

6. "Le mercredy dernier jour de mars après Pasques l'an mil V° XXXV."<sup>2</sup>

31 mars 1535.

Séance de l'assemblée des bourgeois, tenue le lendemain de la seconde fête de Pâques, le 4e jour de la nouvelle année: on y produisit la liste des gens de l'équipage qu'on avait pu enrôler jusqu'à cette date.

J'étudierai plus tard les listes des équipages de Cartier: elles peuvent donner lieu à des recherches intéressantes. Avec nos idées modernes, nous sommes trop enclins à nous représenter ces bourgeois, propriétaires de navires et maîtres pilotes, comme de vulgaires armateurs et marinières. Tous n'étaient pas nobles; mais plusieurs semblent appartenir à des familles qui portaient blason et qui possédaient noblement des fiefs dont l'importance ne peut être évaluée par l'étendue.<sup>3</sup>

7. "Le dimenche, iour et feste de la Penthecoste seiziesme iour de May, en l'an mil cinq cens trente cinq. . . . Et avec bon temps avons navigué . . . tellement que le 6 iour juillet 1536, " sommes arriuez au hable de saint Malo."<sup>4</sup>

Second voyage de Cartier. Les deux styles s'accordent pour les dates extrêmes; mais il faut se rappeler que l'année 1535 se prolongea jusqu'au 15 avril, qui en fut le dernier jour. On sait comment l'hiver fut, pour Cartier et ses compagnons, une époque de deuil et d'angoisse. La fête de Pâques, qui ramenait une nouvelle année, semble aussi leur avoir ramené des jours meilleurs: à la mi-avril, ils cessèrent d'être enfermés dans les glaces.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer qu'après le deuxième voyage, le nom de Cartier, pendant un temps assez considérable, du 1er décembre 1536 au 25 mars 1539,<sup>5</sup> cesse de paraître sur les registres des baptêmes, où l'on constate fréquemment sa présence à d'autres époques, au moins jusqu'à 1533 et après 1539. D'un autre côté, un passage du registre des audiences, cité par M. J. des Longrais<sup>6</sup>, constate que Cartier, dans des

<sup>1</sup> Jacques Cartier, p. 21. M. Jaïon des Longrais a fait la correction de l'année.

<sup>2</sup> Ramé, p. 8.

<sup>3</sup> Je dois à l'obligeance de mon ami, l'honorable juge Berthelot, communication de la *Généalogie de la famille Maingard, par le comte A. Maingard*. Ce travail, malgré la sécheresse de son cadre obligé, offre plus d'une page intéressante, et il est enrichi de notes qui accusent l'érudition de l'auteur. Le comte Maingard établit sa descendance depuis Jacques Maingard, *maître du galion*.

<sup>4</sup> La date du 2o voyage de Cartier est la même dans les différentes éditions. Nous suivons celle de Tross, *Bref récit . . . précédé d'une introduction par M. d'Arzac*, Paris, 1863.

<sup>5</sup> Jacques Cartier, . . . p. 177.

<sup>6</sup> *Ibid.* . . . p. 163.

procès où il se trouve impliqué, se fait représenter par un procureur à la date du 2 octobre 1538, tandis qu'il comparait en personne le 15 octobre 1539. Faut-il conclure de ces faits que Cartier, à peine arrivé du Canada, a été employé à d'autres expéditions lointaines? La question mérite d'être étudiée.

8. "François par la grâce de Dieu. . . . Donné à Sainct Pris le dix septième d'octobre l'an de "grâce mil cinq centz quarante."<sup>1</sup>

Commission de capitaine général de la flotte donnée à Cartier pour le troisième voyage.

17 octobre 1540.

9. "Henri, fils aîné du roi. . . . Donné à Sainct Pris le vingtième jour d'octobre l'an mil cinq centz quarante."<sup>2</sup>

Ordre du Dauphin, duc de Bretagne, aux officiers de ce duché, de faire livrer les prisonniers que Cartier réclamerait.

20 octobre 1540.

10. "François par la grâce de Dieu. . . . Donné à Fontainebleau le XIIe jour de décembre, l'an de grâce mil V<sup>e</sup> XL."<sup>3</sup>

Arrêt du conseil du roi au sujet des matelots qu'on faisait cacher afin d'empêcher Cartier de les retenir pour son troisième voyage.

12 décembre 1540.

11. "Le sabbedy XIIIe jour de novembre mil V<sup>e</sup> XI, fut par dom Roland Columbel . . . baptizé, etc."<sup>4</sup>

13 novembre 1540.

Acte de baptême où Cartier est parrain. Nous y avons la preuve que la commission accordée le 15 octobre précédent à notre découvreur était hautement appréciée par les citoyens de Saint-Malo. Il est appelé "noble homme mestre Jacques Cartier, lieutenant "général du Roy, capitaine et pilote dud syre en son entreprise de la découverte des "terres de Canada."

12. "Francloys . . . Comme pour le desir . . . Donné à Fontainebleau le quinzième jour de janvier, l'an de grâce mil cinq cens quarante, etc."<sup>5</sup>

Commission de lieutenant général accordée par François Ier à Jean de La Roque, sieur de Roberval, vers la fin de 1540, *style français*, ce qui a trompé plusieurs écrivains.

15 janvier <sup>1540</sup>  
1541

13. "François . . . Comme nous avons constitué, ordonné . . . Donné à Fontainebleau, le quinzième jour de janvier, l'an de grâce mil cinq cens quarante, etc."<sup>6</sup>

Lettres patentes qui donnent à Roberval l'autorsation de faire des levées de gens, vivres, etc., pour le voyage au Canada et l'essai de colonisation.

<sup>1</sup> Ramé, p. 12.

<sup>2</sup> *Ibid.* . . . p. 17.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 19.

<sup>4</sup> *Jacques Cartier*, p. 182.

<sup>5</sup> HARRISSE, *Notes pour servir à l'histoire . . . de la Nouvelle-France*, pp. 243 et suivantes.

<sup>6</sup> HARRISSE, *op. cit.*, p. 265, dans le *ridimus* de Jean d'Estoutville.

Même date que le précédent : 15 janvier  $\frac{1540}{1541}$

14. Le Submedy XXI<sup>e</sup> jour de janvier, l'an mil V<sup>e</sup> XL, devant monseigneur l'alloué.<sup>1</sup>

Publication et enregistrement au greffe de Saint-Malo de l'arrêt du conseil du roi, accordé en faveur de Cartier le 12 décembre 1540.

29 janvier  $\frac{1540}{1541}$

15. " Et sur le reply . . . ce jourd'uy sixiesme de febvrier, l'an mil cinq cens quarante, etc."<sup>2</sup>

Certificat du serment prêté par Roberval en qualité de lieutenant général.

6 febvrier  $\frac{1540}{1541}$

16. " François. . . Comme pour l'augmentation de notre sainte foy. . . Donné à Fontaine-bleu, le septiesme jour de febvrier, l'an mil cinq cens quarante, etc."<sup>3</sup>

Lettres patentes par lesquelles François I<sup>er</sup> signifie aux différents Parlements qu'il a permis à Roberval de choisir un certain nombre de prisonniers, aux conditions indiquées, pour l'essai de colonisation au Canada.

7 febvrier  $\frac{1540}{1541}$

17. " A tous ceux qui ces présentes lettres verront . . . faites et passées l'an mil cinq cens quarante, le dimanche vingt septiesme jour de febvrier."<sup>4</sup>

Procuracion donnée par Roberval à Paul Auxillon de Senneterre,<sup>5</sup> son lieutenant, pour aller choisir des prisonniers dans les juridictions de Carcassonne, Béziers, Narbonne, etc., etc.

27 febvrier  $\frac{1540}{1541}$

18. " Des registres de la Court du Parlement de Rouen . . . Prononcé à Rouen, en la dite court de Parlement, le neufviesme jour de mars l'an mil cinq cens quarante."<sup>6</sup>

Certificat de l'enregistrement des différentes commissions accordées à Roberval.

9 mars  $\frac{1540}{1541}$

19. " Le jedy XIX<sup>e</sup> de may V<sup>e</sup> XLI, davent Monsieur l'alloué."<sup>7</sup>

Liste officielle et détaillée des prisonniers de Toulouse et de Bordeaux, délivrés à Roberval pour être envoyés en Canada. Cette liste comprend huit hommes et cinq femmes.

19 mai 1541.

20. " Endroiet davent nous notaires . . . en la court de Saint Malo . . . Et fut faict et le gré prins en cested, ville . . . le dix neufviesme jour de may M. D. XLI."<sup>8</sup>

Donation réciproque faite entre Cartier et sa femme, Catherine des Granges, quelques jours avant le troisième voyage.

19 mai 1541.

<sup>1</sup> Ramé, p. 19.

<sup>2</sup> HARRISSE, *op. cit.*, p. 253, à la suite de la commission, n<sup>o</sup>. 12.

<sup>3</sup> HARRISSE, *op. cit.*, p. 259.

<sup>4</sup> HARRISSE, *op. cit.*, p. 254.

<sup>5</sup> De Saint-Nectaire, selon M. Jéouin des Longrais.

<sup>6</sup> HARRISSE, *op. cit.*, p. 253.

<sup>7</sup> Jacques Cartier . . . , p. 28.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 39.

21. "Visto en el consejo de las Indias los capitulos de la carta que su Mag<sup>d</sup> escrivió... eorea " de los Franceses Corsarios,"<sup>1</sup>

Avis du conseil des Indes donnés à l'empereur Charles-Quint sur les moyens à prendre pour empêcher que les vaisseaux préparés en France ne nuisent aux établissements espagnols.

Vers le mois de mars 1541.

22. "Dice que en Crucique se aderezaban dos mos... Que en Samulo de Lila..."<sup>2</sup>

Relation de l'espion que le conseil des Indes avait envoyé pour examiner la nature des armements qui se faisaient dans différents ports de France.

Avant le 10 avril 1541.

23. "Vistos los Capítulos de la carta que su Mag<sup>d</sup> escrivió... y la relacion de Francia..."<sup>3</sup>

Avis du conseil des Indes sur ce qu'il faut faire au sujet des vaisseaux qui sont sortis des ports de France.

Vers le 10 juin 1541.

24. "Recivi la carta de V. M. hecha à 13 del presente, y con ella la relacion del capitan de una " caravela..."<sup>4</sup>

Lettre écrite de Lisbonne par l'ambassadeur espagnol au sujet du troisième voyage de Cartier: il a pressé, mais inutilement, le roi de Portugal de s'unir à l'empereur pour détruire la colonie française.

1541.

25. "En el Consejo de las Indias... se vió lo que V. M. mandó escribir de la respuesta quel Rey " de Francia..."<sup>5</sup>

L'empereur ayant décidé de préparer un armement pour combattre celui des Français, qu'il croyait destiné aux Indes, le conseil lui transmet un mémoire sur ce qu'il faut faire.

Commencement de l'été, 1541.

On voit par ces documents espagnols que la troisième expédition de Cartier avait grandement inquiété Charles-Quint, et qu'il fut question de faire simplement massacrer le capitaine malouin et tout son monde.

Ces documents ont une autre importance pour l'histoire de Cartier et de ses découvertes. Il semble en résulter: 1° que les deux premiers voyages avaient été tenus secrets, ou que, du moins, on les avait ignorés en Espagne; 2° qu'une ligne de démarcation, différente de la ligne indiquée par Alexandre VI, existait entre les possessions de l'Espagne et celles du Portugal,<sup>6</sup> donnant à celui-ci la partie extrême de ce qui est aujourd'hui l'Amérique anglaise; 3° que les Français faisaient déjà un commerce considérable au Brésil et sur les côtes de l'Afrique.

L'observateur y trouvera en outre un contraste piquant entre l'impétuosité de Charles-

<sup>1</sup> *Coleccion de varios documentos para la historia de la Florida y tierras adyacentes*, publié par Buckingham Smith, Londres [Madrid] 1857, t. I, p. 103. Cette pièce et la suivante auraient dû venir avant le no. 19. J'ai préféré les réunir aux autres.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 107 et 108.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>6</sup> Probablement en vertu de l'arrangement signé à Tordesillas en 1494. Voir l'atlas de Kuntsmann.

Quint, le calme de son conseil et l'indifférence du roi de Portugal qui semble dire à son redoutable voisin, en repoussant le rôle de bourreau qu'on lui offre : Gardez-le pour vous.

Comme ces pièces n'ont pas encore été publiées en français, j'en donne la traduction plus loin, note C, et je saisis cette occasion pour remercier M. l'abbé Casgrain qui a mis obligeamment à ma disposition la publication de M. Buckingham Smith.

26. "Le Roy François Premier ayant ouï ce qu'avoit rapporté le capitaine Quartier . . . les "susdits Cinq Navires firent voile le vingt troisième jour de mai 1540 . . . et notre Fort en bon "ordre."

Troisième voyage de Cartier, traduit d'Hakluyt et publié par la Société historique de Québec.<sup>1</sup> Il fut accompli du 23 mai 1541 au mois de juin 1542.

Tout le monde sait que Hakluyt donne à ce voyage la date de 1540.<sup>2</sup> L'erreur peut résulter d'une faute d'impression.

Dans ce troisième voyage, il y a un point qui m'a toujours paru obscur, et sur lequel les pièces précédentes, mises dans l'ordre où elles doivent être, jettent une certaine lumière. Quelle a été la position relative de Cartier et de Roberval ? Leurs commissions se complètent-elles ? Sont-elles le résultat de deux projets différents, formés ou acceptés par François Ier ? Il n'entre pas dans le plan de cette étude d'approfondir la question. Je me contenterai de faire observer que dans la préparation de ce voyage, il semble y avoir trois phases.

Première phase. — La commission du 17 octobre 1540, pièce n° 3, fait voir qu'on ne songeait alors qu'à poursuivre les découvertes, et à entrer en relations avec les peuples occidentaux que l'on croyait confiner à l'Asie. Il n'y avait pas encore de projet de colonisation ou d'habitation permanente. Cartier est revêtu de tous les pouvoirs nécessaires pour une telle mission. On lui permet aussi de choisir dans les prisons un certain nombre de condamnés, — pas plus de cinquante, — par crainte de ne pas trouver assez de personnes libres pour cette lointaine expédition.

Deuxième phase. — Commission et lettres patentes du 15 janvier 1541 ; pièces n° 12 et 13. Aux premiers desseins de poursuivre les découvertes et de travailler à la conversion des peuples barbares, François Ier ajoute l'intention de prendre possession "de tous "pays transmarins inhabitez ou non possédez . . . par aucuns princes chrétiens . . . "afin d'y construire et édifier villes et forts, temples et églises . . . constituer et établir "loix de par nous, etc." Les pouvoirs les plus amples sont accordés à Roberval : François Ier, qui l'appelait le petit roi de Vimeu, le faisait pour ainsi dire roi d'un pays dont il ne connaissait pas les limites. Il n'est plus question de prisons, ni de condamnés : on veut envoyer des "gentilshommes, des gens de guerre et des gens du peuple de l'un et l'autre sexe." Mais ce qui paraît fâcheux, c'est que, dans cette longue pièce, on évite avec une espèce d'affectation de prononcer le nom de Cartier, bien qu'on soit forcé de faire allusion, — en des termes aussi discrets que possible, — à ses voyages et aux renseignements qu'il avait donnés. Roberval est mis à la tête de toute l'expédition, tant sur mer que sur terre ; il choisira et nommera pour les navires les capitaines, maîtres et pilotes qu'il jugera à propos : tout cela anéantit complètement la commission de capitaine général donnée à Cartier. Et, comme si ce n'était pas assez, le roi ajoute : "Et

<sup>1</sup> *Voyages et découvertes au Canada, entre les années 1534 et 1542 . . . Québec, 1843, pp. 70-77.*

<sup>2</sup> Je dois avouer cependant que je n'ai pu consulter l'édition originale.

" si par cydevant nous avyons baillé aucunes lettres ou pouoir a quelque personne contrarians a la teneur de sesdites (*sic*) lettres, icelles avons desaprésent comme pour lors revoquées et revoquons, cassons et adnullons par cesdites présentes, synon autant et pour le temps que notredit lieutenant les voudrait tollérer et endurer."<sup>1</sup>

Il me semble impossible de se méprendre sur le sens de ce passage. Ne faut-il pas voir, dans ce brusque changement, les conséquences de la chute de l'amiral Philippe de Chabot, qui venait d'être arrêté, et de l'influence, un instant triomphante, du cométable Anne de Montmorency ?

Troisième phase. — Lettres patentes du 7 février 1541, etc., etc. Les choses paraissent changées. L'enthousiasme de l'inexpérience, qui a dicté les lettres précédentes, a dû disparaître peu à peu devant les difficultés de la réalité : les nouveaux colons ne se présentant pas en nombre suffisant, on revient à la première idée de prendre les gens condamnés à la prison, et l'on colore ce projet du désir de " leur faire reconnaître le Créateur, luy en rendre grâce et amender leur vie." Le moment de s'embarquer approche : les munitions et l'argent manquent, les poudres et l'artillerie ne sont pas encore arrivées. Que faire ? On aura recours à Cartier, et on l'obligera à partir en avant avec les navires qui sont prêts à prendre la mer. Pour prévenir une résistance bien légitime ou la force des raisons qu'il peut opposer, on a fait parler le roi. C'est au moins ce qui ressort de cette phrase du troisième voyage, phrase qui montre à la fois la répugnance du capitaine justement froissé, et la pressante nécessité où l'on se trouvait : " Considérant que le dit capitaine avait reçu des lettres du Roy, par lesquelles il luy enjoignait expressément de partir et faire voile incessamment à la vue et recette d'icelle, à peine d'encourir son déplaisir et de lui en imputer tout le blâme." Cartier quitte Saint-Malo, après " avoir délibéré sur tous ces choses " et avoir fait son testament à la hâte, p. 120, pièce n° 20. Dans la colonie de Charlesbourg-Royal, Cartier n'agit pas comme lieutenant de François Ier, et en vertu de la commission royale du 17 octobre 1540, mais simplement comme représentant la personne et l'autorité de Roberval, en vertu des pouvoirs que ce dernier lui a communiqués.

On trouve dans ces différents faits l'explication du peu d'enthousiasme que Cartier a montré pour une entreprise dont il connaissait d'ailleurs les difficultés, sinon l'impossibilité.

27. " Jehan François de la Rocque. . . Recens avons. . . Faict au fort de Francy-Roy sur " Francy-prime, " ce neufviesme jour de septembre mil cinq cens quarante deux."<sup>2</sup>

<sup>1</sup> HARRISSE, p. 250.

<sup>2</sup> Telle est l'orthographe du document original, quoique HARRISSE ait cru y lire *François-roy et François-prince*. Me trouvant aux Archives nationales en 1874, j'ai fait copier cette pièce par un élève de l'École des chartes, M. Paul MEYER, qui s'est distingué depuis par des travaux d'une grande valeur; M. MEYER a lu *Francy* et non *François*. J'ai comparé ensuite la copie avec l'original et voici les remarques que j'ai inscrites dans mes notes : " Il est impossible de lire *François*. Après ç vient une seule lettre qui est *l'y* des mots *roy* et autres où *y* doit " se trouver. '*Sans François-prince*' sont d'autres inexactitudes. Il faut '*Sur Francy-prime*.' Francy-roi était le " nom du fort, et Francy-prime, celui du fleuve, qu'on ne désignait jusque-là que par l'expression très vague de " *grande rivière du Canada*. *Sur* est le terme consacré pour indiquer la position d'une ville ou d'une place auprès " d'une rivière." La lecture *Franco-roy* et *Franco-prince*, adoptée pour l'édition de Québec, n'offre aucun sens. C'est de son bienfaiteur, François Ier, que Roberval voulait rappeler le souvenir dans l'enthousiasme de sa reconnaissance, et il a eu le bon goût d'éviter l'apparence même d'une équivoque avec le nom vulgaire d'un François Roi quelconque. Voir note D.

<sup>3</sup> HARRISSE, *op. cit.*, p. 273.

9 septembre 1542.

Lettres de grâce et de rémission accordées par Roberval à son lieutenant Paul de Senneterre, pour un homicide commis par ce dernier. C'est le premier acte officiel rédigé en Canada qui nous ait été conservé. Harrisse, à qui nous en devons la publication, l'a placé après le suivant, probablement parce que celui-ci est daté du 26 janvier et l'autre du mois de septembre 1542: c'est l'ordre contraire qu'il faut suivre. Au 9 septembre 1542, Senneterre se trouvait encore en Canada, à Francé-roy où il était arrivé vers le milieu de juillet. Il en repartit le 14, "afin de donner avis au Roi et de revenir l'année suivante avec victuailles et autres fournitures ainsi qu'il plairait au Roi."<sup>1</sup>

28. "François . . . Comme pour secourir . . . Donné à St. Laurent le XXVI janvier, l'an de grâce mil cinq cens quarante deux."<sup>2</sup>

26 janvier <sup>1542</sup>  
1543

Commandement donné à Senneterre de retourner en Canada porter du secours à Roberval, avec deux navires que le roi avait fait équiper en Bretagne. Senneterre est mis à la tête de l'expédition parce "qu'il a l'expérience nécessaire, ayant déjà fait le voyage, et qu'il peut exécuter l'intention du roi, *autant bien et myeulx que nul autre.*"

L'allusion est aussi évidente qu'injuste.

29. "Vendredi tier jour de juillet V<sup>e</sup> XLIII, M. l'alloué."<sup>3</sup>

Cour de Saint-Malo, plunitif des audiences, à la date. Cartier est appelé comme témoin.

3 juillet 1543.

30. "Jehan François de la Roque..... Nous vous notifions..... En tesmoignage desquelles choses "..... avons signé..... le onziesme jour de septembre mil cinq cens quarante trois."<sup>4</sup>

11 septembre 1543.

Procratation de Roberval à Senneterre pour désarmer deux vaisseaux qui se trouvaient à la Rochelle, revenus du Canada, et pour vendre la partie de l'armement qui lui appartenait.

Roberval était donc de retour en France au commencement de septembre 1543. Si Cartier avait fait le voyage pour venir le chercher, il aurait dû quitter Saint-Malo au printemps et non pas dans l'automne, comme on l'a supposé.

Nous savons que le 19 juin, Roberval se trouvait encore au Saguenay, et qu'il faisait demander à ses compagnons, dégoûtés de leur séjour à Francé-roi, de retarder leur départ jusqu'au 22 juillet. Il a pu rencontrer Senneterre avant cette date, remonter avec lui à son fort et en repartir au commencement d'août.

31. "François..... comme pour veoir et entendre..... Donné à Evreux, le troisieme jour d'apvril, " l'an de grâce mil cinq centz quarante trois avant Pasques."<sup>5</sup>

3 avril <sup>1543</sup>  
1544

C'est la commission donnée par le roi à M<sup>re</sup> Robert Legoupil pour examiner les

<sup>1</sup> Voyages et découvertes, . . . p. 93.

<sup>2</sup> Harrisse, *op. cit.*, p. 272.

<sup>4</sup> Harrisse, *op. cit.*, p. 276.

<sup>3</sup> Jacques Cartier, . . . p. 164.

<sup>5</sup> Ramé, p. 21.

comptes pendants entre Roberval et Cartier. Elle nous fournit la preuve que tous les deux se trouvaient alors en France, ce qui achève de détruire la supposition qu'ils auraient hiverné en Canada.

32 " Afin que par vous monsieur Maistre Robert Legoupil..... En tesmoing de ce.... avons signé " le vingt unieme jour de juin, l'an de grâce mil cinq cens quarante quatre."<sup>1</sup>

21 juin 1544.

Etat de compte présenté par Cartier.

Ce document renferme deux pièces qui se tiennent : 1<sup>o</sup>. le compte avec détails et explications, et 2<sup>o</sup>. le *vidimus* de Legoupil. C'est dans le premier que Lescarbot a cru trouver l'indication d'un quatrième voyage de Cartier en Canada.

A la suite de cet écrivain, qui avait pu interroger les contemporains de Cartier, on a généralement admis ce quatrième voyage. La difficulté était d'en fixer la date. M. Ferland supposait qu'il avait eu lieu de l'automne 1543 au printemps 1544.

Notre confrère, M. Paul de Cazes,<sup>2</sup> avec beaucoup plus de vraisemblance, a pensé qu'il s'était accompli dans la saison ordinaire de ces lointaines expéditions, du printemps à l'automne 1543. Moi-même, m'appuyant sur les pièces n<sup>os</sup> 25 et 26, j'ai soutenu cette opinion devant la Société Royale. Mais M. Jéhon des Longrais a mis en doute le voyage lui-même. L'hypothèse de M. Ferland ne peut en aucune manière être acceptée, parce que Jacques Cartier est présent à Saint-Malo le 17 février 1544<sup>3</sup> — nous venons de voir que Roberval était de retour le 11 septembre 1543 — : celle de M. de Cazes ne peut guère l'être non plus, parce que Cartier semble encore présent à Saint-Malo, quand on le croit sur l'Océan. Ecoutons M. des Longrais : " Le départ en avril ou mai 1543, avec retour " en octobre ou novembre, aurait toutes les probabilités, si l'on n'était forcé, pour l'ad- " mettre, d'éliminer une pièce qui semble accuser la présence de Jacques Cartier à Saint- " Malo le 3 juillet 1543."

L'opinion d'un écrivain aussi éclairé, qui ne s'avance que preuves à la main, m'a forcé à examiner de nouveau et avec plus de soin le règlement de compte en question. Il ne comporte pas la signification qu'on lui attribue depuis Lescarbot. Voici en effet ce que dit Cartier : " Et en ce qui est du tier navire mettrés pour dix sept mois qu'il a esté audict " voiaige dudict Cartier, et pour huit mois " qu'il a esté à retourner quérir ledict Rober- " val audict Canada au péril de nauléage que les autres deux, se (*sic*) seront deux mil " cinq cents livres."<sup>4</sup>

Il est simplement question du loyer d'un navire, qui a exécuté deux voyages. On mentionne la présence de Cartier dans le premier, on n'en parle pas dans le second. Quelle conclusion peut-on tirer de là pour affirmer qu'il aurait de nouveau traversé l'Océan à l'occasion de Roberval ? Aucune, il me semble, et tant mieux pour l'honneur de François Ier. Quand le découvreur du Canada paraît pour la première fois dans l'histoire, il est chef et non subalterne : nous le voyons toujours à la tête des expéditions auxquelles il prend part. Son rôle, cette fois, aurait été réduit à celui d'un pilote vulgaire, sous les

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>2</sup> Mémoires de la Société Royale du Canada, 1884, sect. 1, p. 1.

<sup>3</sup> Jacques Cartier, p. 55.

<sup>4</sup> Le nombre de mois ne se borne pas à la durée du voyage, mais doit se compter du jour que les personnes ou les navires étaient engagés.

<sup>5</sup> Ramé, pp. 28, 29.

ordres d'un simple lieutenant de Roberval. Sans doute, l'ingratitude attache presque toujours au nom de celui qui en est l'objet une auréole qui est le couronnement d'autres gloires. Cependant, je le répète, je ne crois pas que Cartier ait eu cette épreuve à subir. C'est Semeterre qui a été chargé de toute l'expédition, et l'on vient de voir dans quels termes flatteurs. Ajoutons à cela la preuve qui résulte des registres examinés par M. des Longrais, et nous arriverons à la conclusion finale: Cartier n'a pas fait le quatrième voyage qu'on lui attribue.

\*\*\*

Je passe maintenant à la seconde partie de ce mémoire. Les difficultés que nous présentait la date des années se trouvant éclaircies, il reste à examiner celles qui proviennent de l'indication inexacte des jours de la semaine, et du quantième du mois, ainsi que des fêtes de l'Eglise. Ces inexactitudes — en petit nombre, il est vrai — se rencontrent dans les voyages de Cartier, mais non dans les autres pièces énumérées plus haut. Nous allons donc étudier les voyages en rapport avec le calendrier — calendrier civil d'abord, calendrier ecclésiastique ensuite. Le lecteur voudra bien se rappeler que si, dans le calendrier civil, le jour de la semaine et le quantième du mois se contrôlent l'un l'autre, c'est surtout à l'aide du calendrier perpétuel — si admirable de simplicité — placé en tête des livres liturgiques. La lettre dominicale étant donnée, on trouve immédiatement le jour de la semaine avec le quantième, et réciproquement. (Voir note E à la fin de ce mémoire.) Pour montrer la grande utilité de cette étude, je signalerai deux erreurs dont personne jusqu'à présent ne me semble avoir tenu compte.

La première rappelle la méprise où est tombée, il y a quelques années, une publication scientifique qui plaçait le mercredi des Cendres un vendredi, et le jour de Pâques un mardi. Cartier laisse le jour de Pâques au dimanche, il est vrai; mais il le recule au 24 mai. Parlant d'un ours blanc rencontré à l'île aux Oiseaux, il ajoute: "Le lendemain de Pâques qui estoit en May, voyageans vers la terre, nous le trouvasmes à moitié chemin, nageant vers icelle, etc."<sup>1</sup>

Or, s'il y a une chose bien établie dans la science du calendrier, c'est que la fête de Pâques ne peut jamais arriver après le 25 avril, ni avant le 22 mars. Le 24 mai 1534 était le dimanche de la Pentecôte. Cartier, qui avait assisté aux solennités de Pâques à Saint-Malo, ne peut se tromper aussi étrangement. Au lieu du mot Pentecôte, plus ou moins abrégé, un copiste inattentif aura lu l'autre mot, trompé par la remarque — *qui tombait en May* — destinée à l'instruire. On peut se demander, il est vrai, pourquoi cette apparence de précision, puisque la Pentecôte arrive plus souvent dans le mois de mai que dans le mois de juin. Quoi qu'il en soit, Ramusio a traduit, *il di seguente di Pasqua di Maggio*,<sup>2</sup> et Hakluyt: *and upon Whitsun Monday*, soit que ce dernier ait fait la correction lui-même, soit qu'il ait puisé à une autre source que son devancier.

<sup>1</sup> Editions de Ternaux-Compan., de la Société lit. et hist. de Québec, et de Tross, 1865.

<sup>2</sup> En corrigeant les premières épreuves de ces pages, j'ai trouvé dans le dictionnaire italien d'Alberti (Bassano, 1796) la définition suivante du mot *Pasques*: "Giorno della resurrezione di Cristo: benché gli scrittori et l'uso abbiano allargata questa denominazione ad altre solennità." D'après cela, *Pasqua di Maggio* peut avoir été chez les Italiens, comme *Pâques aux roses* chez nos ancêtres, une expression consacrée pour indiquer la Pentecôte. Je crois que nous avons là l'explication de la difficulté, et en même temps une nouvelle preuve que l'édition de Raphaël du Petit-Val n'est qu'une retraduction de Ramusio.

La *Relation originale*, publiée par M. Michelant,<sup>1</sup> évite l'erreur que je signale, mais elle tombe dans une autre peut-être plus ennuyeuse pour nous; du moins elle nous laisse incertains sur une date qui ne paraissait pas douteuse: l'ours blanc est rencontré "le lendemain *qui est* le jour de la Penthecouste." Si cette phrase est la reproduction fidèle du texte, Cartier aurait quitté l'île aux Oiseaux plus tôt qu'il n'est marqué dans les autres éditions, et il aurait pris trois jours pour se rendre à l'entrée du *golfe des Châteaux*.<sup>2</sup>

La seconde erreur que le calendrier nous permet de constater — erreur répétée dans toutes les éditions — se rapporte à la date de la découverte de la baie des Chaleurs: "Jedy, VIIIe du mois..... appareillames nos barques pour aller découvrir ce golfe et "coursmes en ce jour vingt cinq lieues en iceluy."

En 1534, le 8 juillet indiqué dans le calendrier ecclésiastique par la lettre *g* tombait le mercredi. Il faudrait donc lire: "Mercredi, le 8 juillet" ou "Jeudi, le 9 juillet."

Ramusio n'a pas corrigé: "Giovedì otto del detto mese." Hakluyt dit simplement: "Upon the 8th of the month."

PREMIER VOYAGE, 1534.<sup>3</sup>

AVRIL	5, Pâques, 1er jour de l'année.	
"	12, <i>Dim.</i> de la Quasimodo.	
"	19, 2e <i>dim.</i> après Pâques.	
"	<b>20</b> , Lundi.	Cartier part de Saint-Malo.
"	26, 3e <i>dim.</i> après Pâques.	
MAI	3, 4e <i>dim.</i> après Pâques.	
"	<b>10</b> , 5e <i>dim.</i> après Pâques.	} Cartier arrive à Bonavista, et se retire au port de Sainte-Catherine.
"	14, Jeudi, Ascension.	
"	17, 6e <i>dim.</i> après Pâques.	
"	<b>21</b> , Jeudi.	Cartier gagne l'île aux Oiseaux.
"	24, <i>Dim.</i> de la Pentecôte. <sup>4</sup>	} Il a quitté l'île aux Oiseaux, et se dirige vers le détroit de Belle-Isle.
"	ou	
"	25, Lundi. <sup>5</sup>	
"	<b>27</b> , MERCREDI.	Il arrive à l'entrée du golfe des Châteaux et entre dans le port de Quirpont. Il nomme l'île Sainte-Catherine.
"	31, 1er <i>dim.</i> après la Pentecôte.	
JUIN	1, Lundi.	
"	7, 2e <i>dim.</i> après la Pentecôte.	
"	8, Lundi.	
"	<b>9</b> , Mardi.	Cartier quitte Quirpont.
"	<b>10</b> , Mercredi.	Il entre dans le port de Brest.
"	11, Jeudi, S. BARNABÉ.	Il entend la messe et explore la côte.

<sup>1</sup> Paris, Tross, 1867.

<sup>2</sup> On pourrait mettre en doute l'authenticité de cette expression singulière: *le lendemain qui est le jour*, etc.; mais on n'arriverait à aucune conclusion parfaitement certaine.

<sup>3</sup> J'indique par des chiffres plus épais les dates, et par des semi-capitales les jours de la semaine, quand ils sont donnés expressément dans Cartier; lorsqu'ils se déduisent rigoureusement du récit, ils sont imprimés en caractères ordinaires.

<sup>4</sup> *Relation originale*, p. 4.

<sup>5</sup> Les autres éditions.

JUIN	<b>12</b> , Vendredi.	Il nomme les ports de Saint-Antoine et de Saint-Servan ; il plante une croix ; nomme la rivière Saint-Jacques et le port Jacques-Cartier.
"	<b>13</b> , Samedi.	Il retourne à ses navires.
"	<b>14</b> , 30 dim. après la Pentecôte.	Il fait chanter la messe. <sup>1</sup>
"	<b>15</b> , LUNDI.	Il se dirige vers le sud, c'est-à-dire vers la côte nord de Terre-Neuve.
"	<b>16</b> , Mardi.	Il navigue le long de la côte ouest de Terre-Neuve ; nomme le mont des Giranches.
"	<b>17</b> , Mercredi.	Il met à la cape et laisse filer ses navires. Il nomme les îles <i>Colombiers</i> , la baie Saint-Julien, le cap Royal et le cap de Latte ; battu par la tempête pendant tout le jour.
"	<b>18</b> , JEUDI.	Malgré le mauvais temps, il étudie la côte entre le cap Roynl et le cap de Latte. Tempête jusqu'au 24.
"	<b>24</b> , Mercredi. FÊTE DE S. J.-BTE.	Il nomme le cap Saint-Jean.
"	<b>25</b> , Jeudi	} Malgré le mauvais temps, il navigue une partie du jour vers l'O., puis vers le sud-ouest ; il découvre les îles de Margaux, Brion et le cap Dauphin.
"	et	
"	<b>26</b> , Vendredi.	
"	<b>27</b> , Samedi.	Il côtoie ces terres dans la direction de l'ouest-sud-ouest.
"	<b>28</b> , Dimanche.	Il arrive à un cap rouge.
"	<b>29</b> , LUNDI, FÊTE DE S. PIERRE.	Il nomme l'île d'Alezay et le cap Saint-Pierre ; continue à naviguer vers l'ouest-sud-ouest.
"	<b>30</b> , MARDI.	Vers le soir, il aperçoit une terre qui paraît former deux îles ; navigue jusqu'au lendemain.
JUILLET	<b>1</b> , Mercredi.	Il nomme les caps d'Orléans et des Sauvages.
"	<b>2</b> , Jeudi.	Il nomme la baie de Saint-Lunaire. <sup>2</sup>
"	<b>3</b> , Vendredi.	Il continue vers le nord ; il nomme le cap d'Espérance.
"	<b>4</b> , Samedi.	Il nomme le port Saint-Martin, et y arrête ses vaisseaux, du 4 au 12.
"	<b>5</b> , Dimanche.	
"	<b>6</b> , LUNDI. Fête de la Transfiguration.	Il entend la messe et continue à examiner les côtes.
"	<b>7</b> , Mardi.	Quelques sauvages visitent ses navires.
"	<b>8</b> , Mercredi.	} C'est l'un de ces jours qu'il pénètre dans la baie des Chaleurs, d'après la remarque faite plus haut.
"	ou	
"	<b>9</b> , Jeudi.	} Il paraît avoir continué son exploration pendant ces deux jours.
"	<b>10</b> , Vendredi.	
"	<b>11</b> , Samedi.	} Il quitte le port Saint-Martin et gagne le cap de Pratto.
"	<b>12</b> , DIMANCHE.	

<sup>1</sup> Relation originale, p. 13.

<sup>2</sup> La position de cette baie a été déterminée, il y a plusieurs années déjà, par le regretté Laverdière et l'abbé Casgrain.

JUILLET	13, Lundi.	Il veut continuer; forcé par le vent de revenir à l'abri du cap.
"	14, MARDI.	Il entre dans une rivière quelques lieues plus au nord, et y reste jusqu'au 16.
"	16, JEUDI.	Il remonte la rivière à cause de la tempête, et y demeure jusqu'au 25.
"	22, Mercredi.	Il descend à terre trouver les sauvages.
"	24, Vendredi.	Il fait planter une croix.
"	25, Samedi.	Bon vent; Cartier met à la voile et se dirige vers l'est-nord-est. (Anticosti ?)
Je constate une lacune dans le récit.		
"	27, LUNDI.	Vers le soir, il longe une côte.
"	28, MARDI	Il nomme le cap Saint-Louis. ?
	ou	
"	29, MERCREDI.	

La narration est assez embarrassée. Cartier doit se trouver par le travers du cap Saint-Louis le mardi, d'après la *Relation originale*, le mercredi, d'après la première édition de M. Michelant. Les autres éditions n'indiquent pas les jours de la semaine.

JUILLET	29, MERCREDI.	Il nomme le cap de Montmorency et double la pointe est d'Anticosti.
AOUT	1, SAMEDI	} S. PIERRE-AUX-LIENS. Il explore le passage au nord d'Anticosti qu'il nomme le détroit de Saint-Pierre.
	à	
"	Mercredi.	} Il nomme le cap Tienno. Poussé par le vent du sud-ouest, il arrive près du cap Double sur la côte de Terre-Neuve, puis il revient à la côte nord.
"	5, MERCREDI	
	à	
"	8, SAMEDI.	
"	9, Dimanche.	Il entre à Blanc-Sablon; fait les préparatifs du départ.
"	15, Samedi. ASSUMPTION.	Il entend la messe et met à la voile pour retourner en France.
SEPTEMBRE	5, Samedi.	La petite flotte rentre à Saint-Malo.

SECOND VOYAGE, 1535.

MAI	16, DIM. DE LA PENTECÔTE.	L'équipage communie à la cathédrale, et reçoit la bénédiction de l'évêque.
"	19, Mercredi.	Les navires lèvent l'ancre et partent.
"	26, Mercredi.	Vents contraires et violents.
Le <i>Bref récit</i> met le 25, ce qui nous ramène au mardi.		
JUN	25, Vendredi.	Les vaisseaux séparés par la tempête.
JUILLET	7, Mercredi.	Cartier prend terre à l'île aux Oiseaux.
"	8, Jendi.	Il gagne le détroit de Belle-Isle.
"	15, Jendi.	Il arrive à Blanc-Sablon, rendez-vous des vaisseaux.

Juillet	<b>26</b> , Lundi.	Les trois navires se réunissent.
"	<b>29</b> , Jeudi.	Ils commencent à remonter la côte nord. Cartier nomme les îles Saint-Guillaume.
"	<b>30</b> , Vendredi.	Il continue sa route; nomme les îles Sainte-Marthe.
"	<b>31</b> , Samedi.	Il nomme le cap Saint-Germain, et reconnaît le cap Tiemo.
Août	<b>1</b> , Dimanche.	Vent contraire. Cartier entre dans le havre Saint-Nicolas, qu'il nomme.
"	<b>8</b> , DIMANCHE.	Il se dirige vers la côte sud.

Les manuscrits et l'édition de Québec mettent le 8, qui est la bonne date; la lettre dominicale est c. On lit VII dans le *Bref récit*; mais l'emploi des chiffres romains explique facilement l'erreur: le dernier chiffre se sera détaché avant l'impression.

"	<b>9</b> , Lundi.	Le vent contraire le fait revenir au nord. Il s'arrête dans une baie qu'il nomme Saint-Laurent.
"	<b>12</b> , Jeudi, <sup>1</sup>	} Il quitte la baie Saint-Laurent pour la côte sud, il reconnaît l'île d'Anticosti, dont il double l'extrémité occidentale pendant la nuit.
"	ou	
"	<b>13</b> , Vendredi, <sup>2</sup>	
"	ou	
"	<b>14</b> , Samedi. <sup>3</sup>	
"	<b>15</b> , Dimanche. ASSOMPTION.	Il est au sud d'Anticosti, qu'il nomme, d'après la fête, île de l'Assomption.
"	<b>16</b> , Lundi.	Il continue à longer la côte.
"	<b>17</b> , MARDI.	Il revient vers la côte nord.
"	<b>18</b> , MERCREDI.	Il retourne en arrière vers la baie Saint-Laurent.
"	<b>19</b> , JEUDI.	Il arrive aux Sept-Îles qu'il nomme.
"	<b>20</b> , VENDREDI.	Il continue vers l'est, puis il revient aux Sept-Îles, où il est retenu par les vents contraires.
"	<b>21</b> , Samedi.	

Ternaux indique le 20 par erreur.

"	<b>24</b> , MARDI.	Il met à la voile, et se dirige vers la côte sud; navigue les jours suivants. <sup>4</sup>
---	--------------------	--

Les différentes éditions renferment ici une lacune importante. D'après les manuscrits, Cartier aurait touché à la rive droite le 29 et non le 24.

"	<b>25</b> , Mercredi.	
"	<b>26</b> , Jeudi.	
"	<b>27</b> , Vendredi.	
"	<b>28</b> , Samedi.	
"	<b>29</b> , Dimanche. DÉCOLLATION DE S. JEAN-BAPTISTE.	Il arrive au havre des îlots Saint-Jean.
SEPTEMBRE	<b>1</b> , Mercredi.	Cartier quitte ce havre, et se dirige vers le Saguenay.

<sup>1</sup> *Bref récit*.

<sup>2</sup> Édition de Québec.

<sup>3</sup> Manuscrits.

Septembre	<b>2</b> , Jeudi.	Il sort du Saguenay et mouille près de l'île aux Lièvres.
"	<b>3</b> , Vendredi.	Il met à la voile et continue sa route.
Nouvelle lacune. Où Cartier s'est-il arrêté en partant de l'île aux Lièvres? Où a-t-il passé le dimanche?		
"	<b>6</b> , Lundi.	Il arrive à l'île aux Coudres.
"	<b>7</b> , Mardi. Jour de N.-D.	Il y a ici une erreur de quantième que je discute plus loin. Cartier entend la messe, et continue à remonter le fleuve. Il s'arrête par le travers de l'île d'Orléans.
"	[ <b>8</b> , Mercredi.]	
"	<b>9</b> , Jeudi.	Donnacona visite Cartier; celui-ci se rend ensuite jusqu'à Stadaconé, et explore l'entrée de la rivière Saint-Charles.
Ici, nous rencontrons encore une lacune, soit que Cartier ait mis plusieurs jours à visiter Stadaconé et la rivière Saint-Charles, soit que, de retour à ses vaisseaux, le 9 au soir, il ait continué à bien examiner la côte nord et l'île d'Orléans. Il est évident que l'ensemble de ces explorations l'a occupé le reste de la semaine, y compris dimanche, 12 septembre.		
"	<b>13</b> , Lundi.	Il lève l'ancre pour se rendre à la rivière Saint-Charles.
"	<b>14</b> , Mardi. EXALTATION DE LA SAINTE-CROIX.	Il arrive à l'entrée de la rivière.
"	<b>15</b> , Mercredi.	Il y fait planter des balises pour guider la marche des navires.
"	<b>16</b> , Jeudi.	Deux navires sont conduits au lieu de l'hivernement.
"	<b>17</b> , Vendredi.	Instances de Donnacona pour détourner Cartier de son voyage à Hochelaga.
"	<b>18</b> , Samedi.	Stratagème de Donnacona pour arrêter Cartier.
"	<b>19</b> , Dimanche.	Cartier se met en route avec le galion pour monter à Hochelaga.
"	<b>20</b> , <sup>1</sup> Mardi.	Il arrive au lac Saint-Pierre.
"	? <b>20</b> , Mercredi.	Il laisse le galion dans les îles de Berthier, et remonte le fleuve avec les deux barques.
Octobre	<b>2</b> , <sup>2</sup> Samedi.	Il arrive à Hochelaga.
"	<b>3</b> , Dimanche.	Cartier descend à terre, visite la ville, la montagne, etc. Il en repart le même jour.
"	<b>4</b> , LUNDI.	Il rejoint le galion.
"	<b>5</b> , MARDI.	Il reprend le chemin de Québec.
"	<b>7</b> , Jeudi.	Il s'arrête à Trois-Rivières, et fait planter une croix sur une île; il explore la rivière.
"	<b>11</b> , LUNDI.	Il arrive à Sainte-Croix; il trouve ses gens fortifiés.
"	<b>12</b> , Mardi.	Donnacona visite Cartier.
"	<b>13</b> , Mercredi.	Cartier, accompagné des gentilhommes et de cinquante compagnons, visite Stadaconé.

<sup>1</sup> Le *Bref récit* mot 18. L'erreur est évidente.

<sup>2</sup> 19 octobre, *ibid.*

MI-NOVEMBRE.

La glace couvre la rivière Saint-Charles, et environne les navires.

DÉCEMBRE.

Le scorbut se met dans l'équipage.

1536.

[Style romain.]

MI-FÉVRIER.

Presque tout l'équipage, moins 10 hommes, en est attaqué.

Grand'messe célébrée dans la forêt. Cartier se fait pèlerin à Roc-amadour.

MI-MARS.

Jusqu'à cette date, Cartier perd 25 hommes. Domagnya lui enseigne un remède.

AVRIL. 15, Samedi saint.

La glace disparaît.

L'édition de Québec a imprimé "jusqu'au dix-huitième jour d'avril," et Hakluyt: "from the midst of November until the midst of March."

" 16, Pâques, 1er jour de 1536 pour Cartier.

" 21, Vendredi.

Domagnya, accompagné de sauvages étrangers, visite Cartier, annonce le retour de Donnacona. Ce dernier revient de la chasse, accompagné d'un grand nombre d'autres sauvages étrangers.

22, Samedi.

Il devient assez difficile de suivre, jour par jour, ce qui se passe dans le camp de Cartier et à Stadaconé. Il y a une lacune évidente entre le samedi 22 et le vendredi suivant.

" 28, Vendredi.

Cartier envoie examiner ce qui se passe à Stadaconé.

" 29, Samedi.

Il fait mander Taïgnoungny.

" 30, Dimanche. }

Taïgnoungny, malgré sa promesse, est deux jours sans venir le trouver.

MAI 1, Lundi. }

Il se décide enfin à venir.

" 2, Mardi.

" 3, Mercredi, FÊTE DE LA SAINTE CROIX.

Cartier plante une croix. Il se saisit de Donnacona.

" 4, Jeudi.

Cartier permet à Pagonhonna de parler à son peuple.

" 5, Vendredi.

Les habitants de Stadaconé reviennent voir leur chef, et lui apportent des provisions.

" 6, SAMEDI.

Cartier sort de la rivière Sainte-Croix, et se rend au bas de l'île d'Orléans.

" 7, DIMANCHE.

Il arrive à l'île aux Coudres; il y stationne jusqu'au 16.

L'édition de Québec met: "jusqu'au lundi, sixième dudit mois." C'est une double erreur. Les manuscrits portent, dit-on, "jusqu'au lundi XVIe dudit mois." Il y a encore là une erreur: le lundi tombait le 15. Cartier s'arrête jusqu'au 15 inclusivement, et part mardi, le 16, le *lendemain* de la visite des sauvages.

Mai	16, Mardi.	Cartier lève l'ancre et se rend à l'île aux Lièvres. La tempête le force de revenir à l'île aux Coudres.
"	21, Dimanche.	Cartier reprend sa route, et gagne le passage de <i>Honguedo</i> , entre Anticosti et Gaspé.
"	? Le lendemain.	Il arrive à l'île de Brion.
Ici, encore, nous rencontrons une lacune.		
"	25, Jeudi. ASCENSION.	Cartier gagne une île basse et sablonneuse.
Le <i>Bref récit</i> commet une erreur en disant : " Jeudi, 26 jour dudit mois, jour et feste de l'ascension ( <i>sic</i> ) nostre Seigneur." L'Ascension, en 1536, tombait le 25 mai. L'édition de Québec est exacte ; Hakluyt, sans mentionner la fête, dit simplement : " On the 26th of the month." L'erreur du <i>Bref récit</i> se continue au jour suivant ; mais elle s'arrête là. La recension placée à la fin du volume, n'indiquant aucune variante dans les manuscrits, on doit conclure qu'ils ont aussi le 26.		
"	26, VENDREDI.	Il revient à l'île de Brion.
JUIN	1, Jeudi.	Il nomme le cap de Lorraine et le cap Saint-Paul. Suivant le texte imprimé, il serait arrivé seulement à ce cap.
"	4, DIM. DE LA PENTECÔTE.	Il aperçoit la côte de Terre-Neuve. Il nomme le havre du Saint-Esprit.
"	6, MARDI.	Il longe la côte jusqu'aux îles Saint-Pierre.
"	11, Dim. S. BARNABÉ.	Il s'y arrête jusqu'au 16.
"	16, Vendredi.	Il gagne le cap Raze, et entre dans le port de Rognouse. Il fait les préparatifs du retour.
"	19, LUNDI.	Il se met en route pour traverser l'Océan.
JUILLET	6? Vendredi.	Il rentre à Saint-Malo.

TROISIÈME VOYAGE, 1541.

MAI	23, Lundi.	Cartier part de Saint-Malo avec cinq navires.
"	26, Jeudi. Ascension.	Les vaisseaux, dispersés par la tempête, se réunissent à Quirpont.
Juin	.....	
AOUT	23, Mardi.	Cartier arrive devant Québec.
"	.....	Il va reconnaître la rivière du cap Rouge.
"	.....	Il y conduit ses vaisseaux.
"	27, Jeudi.	Il débarque son artillerie, et laisse deux vaisseaux au milieu du fleuve.
SEPTEMBRE	2, Vendredi.	Ces deux vaisseaux retournent en France.
"	7, Mercredi.	Cartier se met en route pour Hochelaga.
"	11, Dimanche.	Il arrive aux sants de Lachine, met pied à terre, et monte le long du fleuve.
"	.....	Il reprend la route de Québec.

\*\*\*

Le calendrier ecclésiastique est un élément précieux dans les études chronologiques comme celle-ci. L'indication d'une fête remplace quelquefois le quantième du mois, ou

le confirme d'abondance. Quelquefois aussi elle peut donner lieu à des discussions intéressantes, utiles à l'histoire civile autant qu'à l'histoire religieuse.

Cartier avait une foi vive : il mentionne souvent les fêtes de l'Église, soit pour rappeler qu'il a fait célébrer la messe par les prêtres qui l'accompagnaient, soit pour imposer aux endroits remarquables qu'il découvrait, le nom du saint ou du mystère honoré en ce jour.

Plusieurs noms cependant — nous le verrons plus loin — sont destinés à rappeler la patrie absente ou les souvenirs intimes de la famille.

Nous allons examiner successivement, en aussi peu de mots que possible, ces différentes indications.

1. Le 10 juin 1534, Cartier était au port de Brest : "Le jour saint Barnabé, ..... nous allames ..... oultre le dit hable." <sup>1</sup> La fête de S. Barnabé est célébrée le 11 juin.

2. Nous sommes en face d'un cap sur les côtes de Terre-Neuve : "Et pour ce que s'es-toit (*sic*) le jour de Mons<sup>gr</sup> saint Jehan, nommame le cap saint Jehan." <sup>2</sup>

Tout le monde sait que cette fête tombe le 24 juin. En 1534 c'était un mercredi.

3. "Le premier cap fut nommé le cap S. Pierre, pour ce que le jour dudict saint et y ariames." <sup>3</sup>

C'est le 29 juin, un lundi.

4. "Le quart jour dudict moys, jour saint Martin reugeunes ladite terre du Nord ..... et la nommames la couche saint Martin." <sup>4</sup>

Il ne peut être question ici de la fête propre de S. Martin qui était une époque très importante pour nos ancêtres, parce qu'elle ramenait l'échéance des redevances seigneuriales et autres. Le 4 juillet, on célébrait le triple anniversaire de la consécration épiscopale du grand évêque de Tours, de la dédicace de sa basilique et de la translation de ses ossements.

5. "Nous fusmes le jour de la Magdeleine o (avec) nos barques au lieu où [les sauvages] estoient sur l'orée de l'eau." <sup>5</sup>

La fête de sainte Marie-Madeleine est célébrée le 22 juillet.

6. "Le dit cap fut nommé le cap de S. Loys, pour [ce] que le dit jour estoit la fête "dudit saint." <sup>6</sup>

Ce passage nous présente une double difficulté, celle du quantième et celle de la fête.

D'après la *Relation originale* <sup>7</sup> nous sommes au mardi, 28 juillet, tandis que la première édition de M. Michelant <sup>8</sup> met le mercredi, c'est-à-dire le 29; c'est aussi la date donnée par Hakluyt et par Ramusio. L'édition de Québec <sup>9</sup> se contente de dire : "deux jours après," ce qui nous ferait remonter à lundi le 27.

Je crois que le 29 doit être mis de côté, d'abord à cause de la *Relation originale*, dont l'autorité, sans être absolue, l'emporte sur les autres; ensuite parce que le 29 était occupé par la fête de saint Guillaume Pichon.

La Bretagne paraît avoir eu un culte particulier pour ce saint, qui était un de ses enfants <sup>10</sup>; dans quelques endroits on jeûnait la veille de la fête : le prénom de Guillaume

<sup>1</sup> *Rel. orig.*, p. 9.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>5</sup> P. 19.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>9</sup> Tross, 1865, p. 60.

<sup>10</sup> *Vie des Saints de la Bretagne Armorique*, par le P. Albert Logrand.

revient très souvent, parmi les compagnons de Cartier, et parmi les bourgeois de Saint-Malo. On y a certainement honoré S. Guillaume le 29 juillet, jour fixé par le pape Innocent IV, dans la bulle de canonisation ; on en trouve la preuve dans le bréviaire du diocèse.<sup>1</sup> En 1535, Cartier, à pareil quantième, nomme Saint-Guillaume<sup>2</sup> un cap situé sur la côte nord du fleuve.

Quant à la difficulté que nous offre le nom de S. Louis, il est moins facile de la résoudre.

C'est le 25 août qui est assigné par Boniface VIII, à la fête du roi de France ;<sup>3</sup> mais une église particulière peut s'écarter de la règle générale et honorer certains saints à des jours qui lui sont propres, en vertu de privilèges ou par suite de circonstances que la liturgie détermine. Tel a pu être le cas pour la fête de S. Louis, dans le diocèse de Saint-Malo. Cartier peut aussi, comme pour S. Martin, faire allusion à une fête secondaire.

Quoi qu'il en soit, je ferai remarquer qu'à part la mention précédente, je n'ai rien trouvé qui justifie cette hypothèse.

Les traducteurs sont loin d'éclaircir la question ; ils semblent même avoir évité de traduire. Ramusio met simplement *santo Aluise*<sup>4</sup> et il est difficile de voir dans ce mot la forme vénitienne *Aloysio*, employée pour *Luigi* ou *Ludovici*. C'est plutôt le nom français *Allouise* transporté en italien. Hakluyt, de son côté, met *Alvise*.

Sans entrer dans la discussion étymologique de ces deux mots, ni chercher s'ils sont des formes populaires et locales du même nom — Louis —, je constate qu'on les rencontre tous les deux, le premier dans les comptes de Cartier,<sup>5</sup> le second dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes et *Acta sanctorum Belgii selecta*.<sup>6</sup>

J'ajouterai enfin, pour ceux qui voudraient pousser plus loin les recherches, que la partie du manuscrit d'après lequel la *Relation originale* a été imprimée, est assez difficile à déchiffrer<sup>7</sup> et il n'est pas impossible qu'on ait pris pour S. Louis le nom de tout autre saint.<sup>8</sup>

D'autres noms de saints, sans être donnés à la date exacte, y touchent de si près qu'il est impossible de s'y tromper.

<sup>1</sup> Au moins dans l'édition de 1629.

<sup>2</sup> *Bref récit*, p. 7 recto.

<sup>3</sup> Il paraît cependant qu'elle ne fut rendue obligatoire pour toute l'Église, et même pour toute la France, que par Grégoire XV. (Du Saussay, *Martyrologium gallicanum*, t. 1, p. 552.)

<sup>4</sup> L'Église honore, le 19 juillet, un autre S. Louis, neveu du premier et évêque de Toulouse. Son culte — on le comprend — a toujours été moins répandu en France que celui de son oncle.

<sup>5</sup> "Il detto capo fu chiamato capo di santo Aluise, perchioche in detto giorno ora la sua festa."

<sup>6</sup> Allouise Déville, cañton de Roberval, et sans doute Picard comme lui. Ramé, p. 26.

<sup>7</sup> Le vénérable Alvise, en latin *Alvisus*, évêque d'Arras, au 12<sup>e</sup> siècle, Cf. les *Actus Bollandistes*, Paris, 1888, t. 10, p. 526.

<sup>8</sup> Dans les cinq derniers feuillets (il y en a dix-sept en tout) "l'écriture se lâche, les abréviations se multiplient, se compliquent, et la lecture, facile au début, devient sur la fin d'une difficulté extrême." Préface, p. vi.

<sup>9</sup> Par exemple, de S. Loup, connu sous les noms de Lou et Lop, évêque de Troyes au 5<sup>e</sup> siècle. Sa fête est marquée dans le martyrologe au 29 juillet. Le culte de ce grand saint devait être très répandu chez les Bretons à cause de ses vertus, et surtout à cause de la mission qu'il avait accomplie avec S. Germain, dans la Grande-Bretagne, pour détruire le pélagianisme. Il n'est pas impossible de voir dans le nom de Montmorency, donné au cap voisin, une association d'idées locales : cap Saint-Lou, cap Montmorency. Il y a dans la vallée de Montmorency, près de Paris, le joli village de Saint-Lou. Cartier paraît très enchanté du paysage qu'il a sous les yeux dans cette partie de Pile d'Anticosti. Je donne cette hypothèse pour ce qu'elle vaut ; le découvreur avait encore une autre raison de rappeler le nom de Montmorency ; on le verra plus loin.

1. "Le lendemain dozième (jour de juin) ..... nous trouuames un bon hable qui fut "nommé Saint Anthoine."<sup>1</sup>

La fête du saint est marquée au 13 juin dans le martyrologe. Ce nom est le second imposé par Cartier : s'il rappelle le thaumaturge de Padoue, il fait en même temps penser à l'un des prêtres courageux dont nous voyons le nom dans le rôle de l'équipage.

2. "Le lendemain, second jour de juillet ..... nous congneumes que c'estoit une baye ..... Nous la noumasmes la baye Sainet Linaire." [St-Lunaire].<sup>2</sup>

La fête de S. Linaire — Leonarius — est marquée au 1er juillet, mais elle pouvait être renvoyée au 2, à cause de l'octave de la fête de S. Jean-Baptiste, si chère aux Malouins. S. Linaire était également honoré dans la Grande-Bretagne, sa patrie, et dans l'Armorique, théâtre de ses vertus.

Ici se termine à peu près l'étude du calendrier ecclésiastique, suivi par Cartier dans le premier voyage; mais il n'est peut-être pas inutile de poursuivre cette étude sous un autre point de vue, afin de mieux connaître un homme qui fut plus qu'un marin ordinaire, plus qu'un gai compagnon, avide de plaisirs bruyants.

Cartier évoquait des souvenirs de sa Bretagne quand il donnait aux lieux — havres, caps et rivières — les noms de S. Servan, S. Jacques, S. Julien, de Latte, des Colombiers, etc.

Le premier rappelait une paroisse située à quelque distance de Saint-Malo, et qui en forme aujourd'hui la partie la plus belle et la plus riche. S. Jacques avait plusieurs églises consacrées à son culte; mais il est évident que Cartier voulait honorer son patron, en appelant de son nom une rivière belle et grande, où il pécha beaucoup de saumons. Il semble aussi avoir eu une dévotion particulière pour S. Julien, premier évêque du Mans. Ce vénérable thaumaturge était représenté dans un des vitraux peints qui ornaient la salle principale de la maison de Limoilon. Les Colombiers doivent répondre aux petites îles Colombiers situées à l'entrée de l'Arguenon, à l'ouest de Saint-Malo; le promontoire, que les premières éditions appellent le *cap de Lait*, "bien rogné par le bas et rond par le haut," présentait sans doute à nos marins l'aspect du *cap de Latte*,<sup>3</sup> qui s'élevait à quelque distance des Colombiers.

Cartier n'avait garde d'oublier ce qu'il devait au roi de France. Un premier cap est nommé le cap Royal; un autre, le cap du Dauphin, "pour ce que c'est le commencement des bonnes terres;" un troisième, le cap d'Orléans, "cap de terre moult beau," dit Cartier.

Le dauphin était le duc François, qui devait mourir bientôt; son frère Henri n'était encore que duc d'Orléans; devenu duc de Bretagne par la mort de son aîné, il donna à Cartier les lettres d'attache indiquées au n° 8.

À l'amiral, son protecteur, il dédie une île, l'île de Brion, et un cap au comté de France, Anne de Montmorency.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> *Ibid. orig.*, p. 10.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 25. Le texte porte *Linaire*; soit mauvaise lecture, soit faute d'impression: l'erreur est si évidente qu'il est inutile de s'y arrêter.

<sup>3</sup> Il paraît qu'en celtique *lâs* signifie élevé; mais les traducteurs de Ramusio lisant *capo del Latte* nous ont donné, *the cape of Milk*, comme Hakluyt, et le *cap de lait*, comme R. de Petit-Val. Ce n'est pas la seule fois malheureusement qu'un nom géographique a été complètement changé, grâce à la trahison des traducteurs.

<sup>4</sup> En 1536.

<sup>5</sup> Montmorency et Chabot avaient été élevés avec François Ier au château d'Amboise. Leur vieille amitié allait bientôt se changer en haine.

Le marin, qui nous paraît froid et impassible au milieu des tempêtes, se montre aussi sensible aux souvenirs de la famille qu'à ceux de la patrie.

C'est à son épouse<sup>1</sup> qu'il pense quand il s'agit de désigner la première des terres innommées qu'il rencontre à l'entrée du golfe.

Le nom de Granges donné à certaines montagnes de la côte ouest de Terre-Neuve peut aussi bien être destiné à honorer son beau-père qu'à rappeler une forme plus ou moins certaine, et je crois qu'on retrouve le souvenir de sa belle-sœur *Alizon* des Granges dans le nom d'*Alezay* imposé à une île, nom que je ne trouve nulle part ailleurs qu'ici.<sup>2</sup> D'*Alizon* on a pu aisément faire *Alezay*, grâce surtout à la forme particulière de l'*n* final dans l'écriture de cette époque.

\* \* \*

Le second voyage fournit pour le calendrier ecclésiastique beaucoup moins de dates que le premier.

Nous rencontrons d'abord celle du 28 juillet, dont nous nous sommes occupés plus haut.

1. "Appareillâmes ..... le vingt neuvième jour dudict moys (de juillet) ..... mîmes "voyles bas, le travers de deux ysles ..... que nous nommasmes les ysles Saint Guil-laume."<sup>3</sup>

2. "Le lendemain penultime jour dudict moys feismes courir à l'ouaist pour avoir "connoissance d'autres ysles ..... nous les nommasmes les ysles Sainte Marthe."<sup>4</sup>

La fête de sainte Marthe tombe aussi le 29 de juillet; mais en Bretagne, elle pouvait avoir cédé le pas à celle de S. Guillaume, pour les raisons que j'ai indiquées plus haut. Un ancien martyrologe<sup>5</sup> l'indique au 30 juillet.

3. "Depuis ledict jour jusques à l'orloge vyrente feismes courir environ quinze lieues "le travers d'un cap d'ysles basses que nous nommasmes les ysles Germain."<sup>6</sup>

S. Germain d'Auxerre était l'illustre compagnon de S. Loup et avait travaillé avec lui à la destruction du pélagianisme dans la Grande-Bretagne. Son nom est inscrit dans le martyrologe au 31 juillet: cette date justifie le choix de Cartier, puisqu'il découvrit les îles peu après minuit, du 30 au 31 juillet.

4. Le nom de S. Nicolas ne paraît pas se rattacher à une date précise.<sup>7</sup> Cartier, en le rappelant comme ceux de S. Julien et de S. Lunaire, obéissait à un sentiment de dévotion répandu dans la Bretagne. Une église dédiée au thaumaturge de Myre, à Montfort, dans le diocèse de Saint-Malo, était très célèbre par un fait étrange qui s'y accomplissait tous les ans, s'il faut en croire la légende, et dont Cartier lui-même avait pu être témoin.<sup>8</sup>

5. Il n'est pas nécessaire de mentionner les fêtes de S. Laurent et de l'Assomption, dont les dates sont assez connues.

<sup>1</sup> Catherine des Granges, qu'il avait épousée en 1520, selon M. Joüon des Longrais.

<sup>2</sup> Une commune de Louviers s'appelle Alisay.

<sup>3</sup> *Bref récit*, p. 7, recto.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Usuard*, manuscrit des Chartreux d'Utrecht, cité par les Bollandistes, tom. 7 juli, ad. 30.

<sup>6</sup> *Bref récit*, p. 7, verso.

<sup>7</sup> La fête (*die natalis*) de S. Nicolas est marquée au 6 décembre; celle de la translation de ses reliques à Bari se faisait le 9 mai dans le diocèse de Saint-Malo.

<sup>8</sup> Cfr. *Hist. miraculeuse de la canne de Montfort*, dans *Vie des SS. de Bretagne*, par Albert Legrand, p. 331.

6. Plus tard, parlant de trois îles situées à la rive sud du fleuve, " nous les nommasmes, dit Cartier, les ysleaux saint Jehan, parce que nous y entrasmes le jour de la decollation dudict saint." <sup>1</sup>

C'est le 29 août.

7. " Le sepliesime jour dudict moys jour nostre dame apres avoir ony la messe, nous partismes de la dite ysle." <sup>2</sup>

Ce passage, qui a embarrassé bien des lecteurs et trompé nos meilleurs historiens, nous fournit un exemple du soin avec lequel il faut contrôler les autorités — même les plus grandes — quand on veut arriver à l'exactitude.

Pourquoi Cartier a-t-il célébré la nativité de la Sainte Vierge le 7 septembre, au lieu du 8, comme nous faisons avec toute l'Église ?

M. Faillon, dans une note, <sup>3</sup> nous dit : " Le savant pape Benoît XIV fait remarquer que la fête de la nativité de Marie n'a pas toujours été célébrée le 8 septembre ; et en effet, on la trouve marquée au 7 de ce mois dans plusieurs anciens martyrologes auxquels on se conformait encore en Bretagne au temps de Jacques Cartier."

Malgré une affirmation aussi positive, j'ai voulu vérifier les preuves. Pour cela, j'ai été obligé de faire de longues et de nombreuses recherches, et de passer un temps considérable à fouiller plusieurs bibliothèques. Comme il est inutile de discuter la question ici, je renvoie le lecteur à la note E : il me suffira de dire que la conclusion de toute cette étude est que nous sommes en présence ou d'une omission ou d'une faute d'impression, parce que la fête de la nativité de la sainte Vierge était célébrée à Saint-Malo, comme partout ailleurs, le 8 septembre.

D'après Ramusio et d'après Hakluyt, qui l'a suivi, le quantième est exact : c'est la vigile de la fête et non la fête qui a été indiquée par Cartier.<sup>4</sup>

Il n'y a, ni dans le *Bref récit*, ni dans les manuscrits examinés par M. Michelant, rien qui fasse croire à l'omission des mots *veille* ou *vigile*. Au contraire, l'audition de la messe, mentionnée ici, comme chaque fois qu'il s'agit d'une fête chômée, fait voir que Cartier quittait l'île aux Coudres le jour même de la nativité de la Sainte Vierge, c'est-à-dire le 8 septembre, et qu'il y a erreur dans le texte original.

8. " Nous nommasmes ledict lieu Sainte Croix, parce que le dict jour y arrivasmes. <sup>5</sup>

C'est le 14 septembre, comme tout le monde sait, et comme Cartier le dit plus loin.

Quant aux noms de S. Paul et de S. Pierre, donnés l'un le 1er juin et l'autre le 4 juin, il est difficile de dire s'ils se rapportent à quelque date religieuse, et même s'ils rappellent le souvenir des deux grands apôtres. A Saint-Méen, diocèse de Saint-Malo, on célébrait, le 4 juin, la fête de S. Petrock avec solennité et octave.

\* \* \*

Je résume, pour les mettre sous les yeux du lecteur, les résultats où nous ont conduits les notes précédentes.

<sup>1</sup> *Bref récit*, p. 11, recto.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 12, verso.

<sup>3</sup> *Hist. de la col. franc.*, t. 1, p. 13.

<sup>4</sup> Il settimo giorno di detto mese, la vigilia della Madona, dopo udita la messa, (*Ramusio*) : on the eve, (*Hakluyt*.)

<sup>5</sup> *Bref récit*, p. 14, recto.

1°. Il faut tenir compte du commencement de l'année pour mettre dans l'ordre chronologique les documents officiels qui concernent Cartier. Ces pièces doivent être étudiées avec plus de soin qu'on n'a fait jusqu'à présent ;

2°. Après le deuxième voyage, François Ier, songe encore à poursuivre les découvertes, et il en charge Cartier de nouveau ;

3°. Le roi paraît ensuite renoncer à ce projet pour établir une colonie ; Cartier est mis de côté, et l'entreprise est confiée à Roberval ;

4°. Les documents espagnols nous aident à comprendre le silence gardé en France sur les premiers voyages de Cartier, et nous expliquent pourquoi les Portugais avaient dirigé leurs découvertes vers le nord ;

5°. Cartier n'a pas fait le quatrième voyage qu'on lui attribue ;

6°. Les deux premiers voyages contiennent certaines erreurs de quantité plus ou moins importantes ;

7°. Enfin, comme dernière conclusion, il faut admettre que la figure de Cartier gagne à être vue de près et étudiée en détail.

Elle rappelle ces statues antiques dont l'aspect général nous frappe par la correction des lignes plus que par la majesté de la forme. Si l'on approche, la vie semble les transformer et leur donner une grandeur qui échappait aux premiers regards.

\*\*\*

Cartier a-t-il compris toute l'importance de ses découvertes ? a-t-il prévu l'influence qu'elles auraient sur la puissance de la France et sur l'équilibre européen ? Il est permis d'en douter. Nous-mêmes, qui en voyons le développement, nous ne faisons pour ainsi dire que commencer à en saisir les conséquences. Cependant, certains passages de son épître à François Ier nous indiquent qu'il avait comme un pressentiment du rôle civilisateur que la France exercerait dans cette partie du nouveau monde ; et quelques années plus tard, un poète qui voulait illustrer, selon l'usage du temps, l'édition du premier voyage, ne craignait pas de dire :

O quels remparts je vois et quelles tours s'élever !  
 Quels fleuves à fons d'or de nouveaux murs l'avoir !  
 Quels royaumes s'enfler d'honorables conquêtes !  
 Quels lauriers ombrager de généreuses têtes !

Ce langage devait paraître aussi insensé que les vers sont détestables : pourtant chacun d'eux renferme une prophétie dont il serait facile d'indiquer aujourd'hui l'accomplissement.

#### NOTE A.

En Angleterre, au moins dans une partie du royaume, on suivait le style florentin ; mais on dirait que certains annalistes ont voulu augmenter les difficultés chronologiques : les uns, comme Nicolas Trevet, ont adopté le style romain ; d'autres, comme Adam de Murimuth, ont fait commencer leurs années à la Saint-Michel ; d'autres, enfin, comme Walter de Hemingburgh, ont admis les dates des différents styles, sans se soucier des embarras du lecteur. La double réforme du calendrier a eu lieu assez tard en Angleterre : c'est encore un fait qu'on ne doit pas oublier quand on étudie l'histoire des colonies anglaises parallèlement avec la nôtre. Il est vrai que la plupart des historiens ont exécuté

la correction des années; mais ils n'ont pas toujours tenu compte du retard des quantièmes de l'ancien style sur le style grégorien. Pourtant, il y a là encore une source d'erreurs. Comparez, par exemple, les dates de l'expédition de M. de Courcelle contre les Iroquois dans la *Relation* de 1666, et dans *Documents relating to the history of the State of New York*, t. 3, p. 118.

Il n'est pas inutile d'ajouter que l'Angleterre renouça de la meilleure grâce au système suranné de son calendrier, malgré les préjugés religieux qu'on aurait pu soulever en cette occasion; mais ce fut presque deux siècles (en 1751) après la réforme opérée par Charles IX. A lord Chestertfield revient l'honneur d'avoir proposé cette mesure, en dépit des craintes du duc de Newcastle, chef du gouvernement, et de l'avoir menée à bonne fin. Je ne puis résister au plaisir de citer une partie de la lettre où le noble lord rend compte à son fils de la séance du Parlement où sa mesure fut adoptée :

"I determined to attempt the reformation; I consulted the ablest lawyers and the most skilful astronomers, and we cooked up a Bill for that purpose. But then my difficulty began; I was to bring in this Bill, which was necessarily composed of law jargon and astronomical calculations, to both which I am an utter stranger. However, it was absolutely necessary to make the House of Lords think that I knew something of the matter; and also make them believe that they knew something of it themselves, which they do not. For my own part, I could just as soon have talked Celtic or Slavonian to them, as astronomy, and they would have understood me full as well; so I resolved to do better than speak to the purpose, and to please instead of informing them. I gave them, therefore, only an historical account of calendars from the Egyptian down to the Gregorian, amusing now and then with little episodes; but I was particularly attentive to the choice of my words, to the harmony and roundness of my periods, to my elocution, to my action. This succeeded, and ever will succeed; they thought I informed, because I pleased them; and many of them said that I had made the whole very clear to them; when, God knows, I had not even attempted it. Lord Muclesfield, who had the greatest share in forming the Bill, and who is one of the greatest mathematicians and astronomers in Europe, spoke afterwards with infinite knowledge, and all the clearness that so intricate a matter would admit of; but as his words, his periods, and his utterance, were not near so good as mine, the preference was most unanimously, though most unjustly, given to me."—*Chestertfield's Letters*, vol. 3, lett. 215.

#### NOTE B.

On m'a demandé d'indiquer un moyen facile de trouver la date de Pâques pour une année quelconque avant la réforme grégorienne, parce que les ouvrages spéciaux sur le sujet ne sont accessibles qu'à un petit nombre de personnes.<sup>1</sup>

En me rendant à ce désir, je ferai observer qu'il est impossible d'entrer ici dans des explications scientifiques. On ne peut présenter qu'une espèce de procédé empirique, qui a le mérite, au moins, d'être peu compliqué.

La date de Pâques se calcule en fonction du cycle solaire et du cycle lunaire,<sup>2</sup> partant du fait que l'année de la naissance de Notre-Seigneur, dans l'ère dionysienne, s'est rencontrée la neuvième du cycle solaire, et la première du cycle lunaire.

1°. Il faut d'abord trouver quel rang l'année donnée occupe dans chacun de ces deux cycles.

<sup>1</sup> La collection des *Manuels-Roret* renferme, paraît-il, un traité à la fois complet et simple, intitulé : *Théorie du calendrier et collection de tous les calendriers des années passées et futures*. Il y a en anglais, un ouvrage non moins simple et non moins complet : *The book of Almanacs with an Index of References...* compiled by A. de Morgan. *See R. A. S., E. C. P. S.*, London, 1851, in-12 oblong de 90 pages. Je dois communication de ce dernier volume à l'obligeance de M. S. E. Dawson, L.D. Je m'en suis servi pour vérifier l'exactitude de mes dates.

<sup>2</sup> J'indique ces deux ouvrages parce qu'ils sont encore dans le commerce et qu'ils sont d'un prix assez minime.

<sup>2</sup> Il est inutile d'ajouter que le premier est de 28 ans, et le second de 19.

Pour le premier, on ajoute 9 au millésime, et l'on divise la somme par 28. Pour le second, on ajoute 1, et l'on divise par 19. Le reste, dans chaque opération, indique le rang cherché. Quand le reste est 0, on le compte 19 pour le besoin de la table de Pâques, qu'on verra plus loin.

Prenons pour exemple l'année du premier voyage de Cartier :

$$a) \frac{1534+9}{28} = 55 \times 28 + 3$$

$$b) \frac{1534+1}{19} = 80 \times 19 + 15$$

Cette année est donc la 3e du cycle solaire et la 15e du cycle lunaire.

Le nombre 15, reste de la seconde opération, s'appelle le *nombre d'or*.

2°. Ensuite, il faut chercher la lettre dominicale.

L'Eglise a emprunté des Romains l'usage de désigner les jours de la semaine par les premières lettres de l'alphabet : ces lettres se succèdent dans un ordre rigoureux et toujours le même pour les dates de chaque mois. Ainsi *a* correspond au 1 janvier, *b* au second, etc., jusqu'à *g* qui tombe le 7 ; puis la série recommence avec le 8 janvier, avec le 15, le 22, le 29, etc., etc. Dans les années bissextiles, la lettre *f*, qui tombe le 24 février, se répète le 25 et la suite des lettres est changée pour les trois jours suivants, mais février se termine toujours par *e*, et le premier mars correspond toujours à *d*. La lettre qui tombe le premier dimanche de janvier est la lettre dominicale, et elle détermine les lettres des autres jours de la semaine. Elle rétrograde d'un degré en passant d'une année à l'autre, puisqu'il y a un jour de plus que les 52 semaines ; elle varie encore d'un autre degré, les années bissextiles, à partir du 25 février.

La table suivante donne la lettre dominicale pour chacune des 28 années du cycle solaire, à l'aide du nombre qui indique le rang de l'année dans le cycle.

1	g f	8	e	15	e	22	a
2	e	9	d e	16	b	23	g
3	d	10	b	17	a g	24	f
4	c	11	a	18	f	25	e d
5	b a	12	g	19	e	26	c
6	g	13	f e	20	d	27	b
7	f	14	d	21	e b	28 ou o	a

La lettre dominicale de 1534 sera *d* placée à côté de 3. On comprend que les années suivantes 1535, 36, etc., devront avoir *e*, *b*, *a*, etc., pour lettres dominicales, parce que le rang de chaque année augmente successivement de l'unité.

16		
5	d	22 Mars.
	e	23
13	f	24
2	g	25
	a	26
10	b	27
	c	28
18	d	29
	e	30
7	f	31
	g	1 Avril.
4	a	2
	b	3
12	c	4
	d	5
1	e	6
	f	7
9	g	8
	a	9
17	b	10
	c	11
14	d	12
	e	13
3	f	14
	g	15
11	a	16
	b	17
19	c	18
	d	19
8	e	20
	f	21
	g	22
	a	23
	b	24
	c	25

3°. Enfin, la lettre dominicale et le nombre d'or sont les éléments immédiats qui, combinés dans la table ci-contre, donnent la date de Pâques de l'année proposée. Pour cela, on cherche dans la première colonne le nombre d'or fourni par le second calcul, à l'aide du cycle lunaire, passant à la seconde colonne, on descend jusqu'à la rencontre de la lettre dominicale, déterminée à l'aide de la table précédente; sur la même ligne horizontale, en face de la lettre, se trouve la date cherchée. En 1534, le nombre d'or, ou le rang de l'année dans le cycle lunaire, est 15; la lettre dominicale *d*: elle correspond au 5 avril, date de Pâques.

Il peut arriver que la lettre dominicale soit sur la même ligne que le nombre d'or: dans ce cas, il faut la laisser de côté, et descendre dans la colonne jusqu'à ce qu'on la trouve une seconde fois. Ainsi en 1536, le nombre d'or est 17, et la lettre dominicale *a*; mais, comme elle est vis-à-vis 17, on ne s'y arrête pas, et l'on va chercher la prochaine rencontre, qui correspond au 16 avril, date de Pâques.

Pour résumer cette note, tout en restant dans l'époque cartésienne, soit proposé de trouver la date de Pâques en 1542.

1°. Le rang de l'année dans le cycle solaire  $\left(\frac{1542+9}{28} = 55 \times 28 + 11\right)$  est 11.

2°. La lettre dominicale qui y correspond dans la table est *a*.

3°. Le nombre d'or est 4.  $\left(\frac{1542+1}{19} = 81 \times 19 + 4\right)$

Date de Pâques, 9 avril.

## NOTE C.

## CORSAIRES FRANÇAIS, 1541.

*Acis du Conseil des Indes sur les précautions à prendre du côté des Indes, au sujet de la flotte et des projets des Français.*<sup>2</sup>

Après avoir lu dans le Conseil des Indes les extraits de la lettre que S. M. a écrite au révérendissime cardinal de Tolède, en réponse à la relation envoyée à S. M. au sujet des corsaires français dont on annonçait la sortie des ports de France, et des soupçons qu'on avait sur l'escadre que le roi avait l'intention, selon ce qu'il disait, d'envoyer en découverte; après s'être longuement occupé, comme S. M. le désire, de la flotte qu'il faudrait envoyer à la rencontre de ces vaisseaux.....; vu les difficultés qu'il y a de fournir cette année une escadre capable de combattre et de détruire celle de France..... le conseil est d'avis de n'en point préparer cette année,..... supposé

<sup>1</sup> Cette table se trouve dans le missel et dans le bréviaire sous le titre *Tabula paschalis antiqua reformata*. Elle y a été conservée précisément pour le but que nous nous proposons ici.

<sup>2</sup> Extraits et analyse.

que S. M. fasse connaître qu'elle ne désire pas, pour sa part, que la guerre soit déclarée cette année. .... Préparer un armement ferait croire le contraire, vu surtout la déclaration du roi de France qu'il n'expédie que six navires; il semble, par la commission qu'il a donnée au capitaine, ne vouloir les envoyer qu'aux côtes de la Guinée pour le commerce de la malaguette, et au Brésil, qui est en dehors de la ligne de démarcation de S. M. .... On ne peut croire qu'une flotte si peu considérable soit destinée à attaquer les territoires possédés et établis par S. M. .... Pour ce qui a rapport aux établissements dont on leur attribue le projet dans la mer du Nord, il n'y a là rien de bien enviable.

Nous en étions à examiner ces suggestions afin d'envoyer à l'empereur l'avis du Conseil, quand on nous remit les lettres de S. M., en date du 25 et du 26 février, et un extrait de celle que lui a écrite son ambassadeur en France, et la traduction de la commission que le roi de France donne à monsieur ..... capitaine des six bâtiments qu'il a fait armer. [Comme les rapports reçus de Séville et des vaisseaux arrivés des Indes font voir qu'on n'a observé aucun bâtiment français] excepté dix-sept, qui ont passé par les Canaries, on est certain qu'ils vont faire la traite à Malaguette et au Brésil, comme ils ont coutume chaque année, et on ne sache pas qu'ils aient fait aucun dommage aux bâtiments de S. M. [En conséquence, le Conseil indique les mesures de précautions à prendre, en cas de surprise, surtout pour le transport de l'or et de l'argent qui appartiennent soit à l'empereur, soit aux particuliers.] Tout ceci considéré, il est préférable de suspendre l'armement.

JUAN DE SAMANO.

#### BACCALAO ET CARTIER, 1541.

*Relation de l'espion envoyé en France par le Conseil des Indes pour observer les armements qu'on y préparait.*

Il dit qu'à Crucique<sup>2</sup> on appareille deux bâtiments, l'un de 130 tonneaux et l'autre de 120, bien fournis d'artillerie et munitions, avec 180 hommes. On n'a pu savoir où ils vont, on dit que c'est à la recherche d'aventures.

À Saint-Malo-en-l'Île, sur la côte de Bretagne, on arme, par ordre du roi de France, 13 navires très bien équipés, avec beaucoup d'artillerie et toute sorte de provisions de bouche et de guerre, pour plus de deux ans. Jacques Cartier est chargé de cette escadre; il lui a parlé aussi bien qu'à son beau-père, qui était le fournisseur de l'escadre; il a appris par eux qu'ils allaient peupler une terre nommée Canada, et que pour la peupler et y bâtir une forteresse, ils emmenaient des ouvriers et des outils de toute sorte; ils se pressent beaucoup. Les gens de l'escadre disaient qu'elle partirait vers le milieu ou à la fin d'avril, cette année, et qu'il y aurait dans l'expédition plus de deux mille cinq cents hommes. Jacques Cartier a dit que cette escadre se composait surtout de bâtiments qui étaient équipés pour aller à la pêche de la morue.

Dans le port de Morlaix, à Brest, et à Quimper Corentin, il y avait deux bâtiments et deux galions très bien approvisionnés et montés par des gentilshommes du pays. On les disait destinés à la côte du Brésil: on parlait aussi du Rio-de-la-Plata. Ils devaient partir avant le dimanche des Rameaux.

À Harleur et à Honfleur, on appareillait quatre galions de premier ordre et bien approvisionnés; on disait comme chose certaine qu'ils iraient se joindre aux treize autres bâtiments de Saint-Malo.

Il sut à Dieppe que de ce port quatorze ou quinze bâtiments et galions étaient partis pour Malaguette et le Brésil, et qu'ils avaient aussi l'intention de se rendre au Rio-de-la-Plata. Dans le même endroit de Dieppe il vit qu'on appareillait cinq bâtiments de 130 tonneaux au moins. Les uns disaient qu'ils devaient rejoindre l'escadre; d'autres, qu'ils se rendraient au Brésil et au Rio-de-la-Plata; d'autres enfin, qu'ils allaient à la découverte de terres et d'îles nouvelles; il ne put rien apprendre de certain.

<sup>1</sup> M. Smith nous prévient que le nom manque à l'original. Je pense qu'il s'agit de Roberval.

<sup>2</sup> Croisic ?

On disait que les bâtiments partis de Dieppe, et les cinq autres qu'on y préparait étaient armés par un riche particulier de ce royaume, qui trafique dans les différentes mers du royaume. Ils l'appellent le vicomte de Dieppe.

Après avoir entendu cette relation, on ordonna de nouveau à l'espion de retourner en France, pour apprendre, dans les différents ports, ce qu'étaient devenus ces bâtiments: s'ils étaient partis, et avec combien de gens, de munitions et de provisions; où ils allaient, dans quel but, si on les avait armés; si l'on appareillait un plus grand nombre de bâtiments, et que du tout il fit une relation complète.

#### FLORIDE ET BACCALAOS.

*Résolutions du Conseil d'Etat et des Indes, en réponse aux demandes de S. M., touchant la flotte expédiée de France.*

Vu les passages de la lettre que S. M. a écrite au révérendissime cardinal de Tolède, la relation envoyée de France et celle qu'on a reçue de l'espion par l'entremise de Christophe de Hurro, dont la traduction ci-jointe est transmise à S. M.; il parait — si ce que cette dernière renferme est vrai — que la première terre où les Français ont pénétré est à 760 lieues de Saint-Malo, en Brotagne, où se fait l'armement, et qu'il ne peut y avoir d'autre terre que celle où l'on pénètre du côté de Baccalaos — terre que les Bretons prétendent avoir découverte il y a longtemps<sup>1</sup> —. La preuve c'est que jusque-là on trouve précisément les 760 lieues, et sur la côte il n'y a pas d'autre terre où l'on puisse compter la même distance, ni en deçà ni au delà de la côte qui aboutit à la Floride, laquelle a été découverte par le licencié Ayllon et par Estaven Gomez, et se trouve contée actuellement à l'Adelantado Soto. On croit que telle doit être la vérité. En effet si l'on ajoute les 700 autres lieues qu'il y a encore, selon eux, on arrive au canal de Bahama, qui est la meilleure position dont ils pourraient s'emparer, quand nous serons en guerre avec la France, pour nuire à nos vaisseaux des Indes, attendu que le plus grand nombre passe par le dit canal de Bahama. Il n'y en pourrait passer aucun sans être saisi par eux, et tel doit être leur but principal en s'établissant sur cette côte, quoique le sol en soit aride, cette route leur est d'une grande importance pour leurs projets. S'il en est ainsi, il est clair qu'ils vont s'établir dans les limites assignées à V. M. Mais comme il n'est pas plus certain que cette expédition aille d'un côté que de l'autre, on pense que pour s'en assurer — vu que S. M. ordonne d'envoyer sur les traces des vaisseaux français une caravelle — il faut en envoyer deux, afin que si l'une se perd, l'autre puisse rapporter la nouvelle; il faut même envoyer d'autres caravelles jusqu'aux îles du cap Vert pour s'informer si les bâtiments ont passé par là, afin qu'on signale ceux qui peuvent se rendre au Rio-de-la-Plata et jusqu'à la côte de Maragnon, si par hasard quelques-uns avaient été chassés de ce côté; il faut arriver au fond de la vérité.

Cette caravelle peut aller et revenir assez vite, et sachant que les Français n'ont pas été de ce côté, on sera certain qu'ils se sont rendus à la côte de Baccalaos. — Jus-qu'au retour de quelques-unes de ces caravelles, on jusqu'à ce qu'on ait d'autres renseignements sur l'es-ndre française, il ne faut faire aucun armement, parce que, le mois d'août arrivé, on aura les vaisseaux qui seront nécessaires jusqu'en avril, avec 500 hommes de guerre pour une année; mais, en attendant qu'on exécute les préparatifs nécessaires en vue de l'armement, s'ils ne servent pas, la perte ne sera pas grande; et en même temps qu'on mette en ordre artillerie, munitions et appareils.

Si S. M. agréé que cette flotte soit mise en ordre aussitôt que l'on sera certain du lieu où les Français sont allés, il faut que cela se fasse avec dissimulation, afin qu'ils ne puissent dire que nous voulons rompre la paix ou violer la trêve, comme ils nous en accuseraient s'ils apprenaient que nous

<sup>1</sup> Dans les anciennes relations on lit *terre des Bretons*, dans d'autres, *terre du Portugal*, dans d'autres enfin, *terres découvertes par les Français*. Il y en a d'autres où l'on trouve en latin: *terra ista dicitur de los Baccalaos, quoniam præfatus quidam sire archigubernius Britannie Regis invenit: ingens est piscium copia quos Buccalaos vocant.* Note de Navarette.

préparons une flotte : pour cela il faut trouver une personne d'autorité qui réunisse les qualités nécessaires pour en être capitaine général, et qui demande à faire la conquête et l'exploration de ces terres. On conviendra des conditions avec elle, et il faudra que cette personne sache impérativement que d'autres arrangements devront se faire, toujours de manière que la flotte se trouve véritablement sur les côtes qui appartiennent à S. M., et qu'on mette ces découvertes et établissements au compte de tout le monde. La chose peut se faire avec le secret et la dissimulation nécessaires.....

*Lettre du cardinal de Séeville à Samano.*

J'ai lu deux ou trois fois l'avis auquel se sont arrêtés les Conseils d'Etat et des Indes en ce qui regarde la flotte qui serait partie de France pour les Indes, et après avoir bien considéré les délibérations de leurs Seigneuries, je n'y vois, pour le moment, rien à ajouter ni à retrancher, excepté pour ce qui est d'une ou de plusieurs caravelles qu'on envoie, afin d'avoir des renseignements certains : on leur donne des commissions pour naviguer, de manière qu'en arrivant au milieu de la flotte française, ces caravelles ne soient pas regardées comme espions, ni traitées en ennemies. En agissant ainsi, on ne peut — à moins d'une très grande chance — éviter une des deux choses, ou qu'elles se perdent ou qu'elles ne donnent aucune nouvelle certaine de ce qui se passe. Par conséquent, à l'époque où l'on a dépêché les dites caravelles, il n'y avait pas de nécessité de nous occuper de cette question.

On eût pu écrire à S. M. qu'on s'en rapportait à elle pour le temps où il serait nécessaire d'agir. Toutefois, je suis persuadé d'abord que les Français ne pensent ni au Rio-de-la-Plata ni à cette partie de notre territoire qui s'étend de la ligne de démarcation au détroit. Ensuite, ce voyage, qui doit être de 600 lieues au delà de Baccalaos, ils ne le font ni pour s'établir ni pour s'embarquer afin d'attaquer facilement nos navires ; tout cela ne leur servirait à rien, sinon à rompre la trêve entre la France et l'Espagne, et, comme l'on craint cette rupture, tous les hommes doivent raisonnablement espérer que la paix ou la trêve durera encore quelques années, afin d'exécuter les grands préparatifs nécessaires pour triompher dans une guerre que l'on redoute.

Il me semble que ce serait folie.<sup>1</sup> Leur motif, c'est qu'ils croyaient — d'après certaines indications — que ces terres sont riches en or et en argent, et qu'ils espéraient faire comme nous. A mon sens, cependant, ils se trompent, parce que la côte entière jusqu'à la Floride n'offre absolument d'autres richesses que celles de la pêche. Par conséquent, ils se ruineront, ou tout au moins ils s'en retourneront après avoir perdu beaucoup de monde et presque tout ce qu'ils auront tiré de France.....

De Talavera, 10 juin 1541.

BACCALAOS ET CARTIER, 1541.

*Extraits d'une lettre que l'ambassadeur a écrite de Lisbonne au Commandeur Majeur au sujet des démarcations qu'il a faites auprès de la Cour de Portugal pour empêcher l'établissement des Français du côté de Baccalaos.*

J'ai reçu la lettre de votre Seigneurie, écrite le 13 du courant, et avec elle la relation du capitaine d'une caravelle que Sa Majesté avait envoyée pour faire le tour de Baccalaos, afin d'apprendre ce qu'y avait fait un capitaine français qui s'appelle Jacques Cartier.

Je l'ai montrée ensuite au roi, et aussi au seigneur infant Don Louis. Ce que le roi n'avait déjà répondu sur la nécessité de s'armer contre ces Français, je l'ai écrit le 15 de ce mois à S. M. par un de mes domestiques que j'ai envoyé avec le Vénitien, et un More de Perse, venu avec lui de Sophia, qui

<sup>1</sup> Je crois que le texte a été mal coupé par la ponctuation, et qu'il faut lire : *por que hacer grandes gastos para ganar en guerra que se teme por serme es pecar de locura.* "Parce que faire de grandes dépenses pour aboutir à une guerre qu'on redoute me paraît folie."

suivent la même route, mais parce que celle-ci arrivera plus tôt, j'envoie encore une copie de l'autre lettre.

Quand je parlai au roi de cette affaire, il me dit que la relation et certain passage d'une lettre que son ambassadeur en France lui avait écrite, passage dont la copie est ci-jointe — étaient presque la même chose, et que sur ce point il m'avait déjà donné — afin que je les communiquasse à Sa Majesté — les raisons qui lui faisaient croire que quand même S. M. ou lui enverraient des vaisseaux pour empêcher les Français de faire des découvertes, cela ne servirait pas à grand'chose, vu l'étendue de l'Océan. Je lui ai répondu que jusqu'à présent on avait douté qu'il fût possible de les attaquer; mais que maintenant on savait à quel endroit les Français avaient pénétré, et qu'on ne pouvait manquer de les rencontrer; que quoique Son Altesse m'eût dit, comme elle me le répétait encore, que c'était dans la ligne de démarcation de ses domaines, et que cela la regardait en particulier, je savais que l'empereur, à cause de son grand amour pour elle, l'aiderait aussi de ses vaisseaux, pour que les deux escadres puissent tomber à la fois sur les Français, afin de s'en défaire et de les détruire partout où ils les trouveraient; que si on faisait cela une fois, les Français, de longtemps, peut-être jamais, ne songeraient à un nouvel armement.

Le roi me répondit que là où les Français sont allés du côté de Baccasos, il fait aussi froid, dit-on, qu'à la hauteur de Flandres, et que la mer est toujours si mauvaise, qu'il y a perdu deux escadres, et son père, le roi Don Manuel, deux autres qu'il y avait envoyées; que les Français ne pouvaient aller à mieux autre endroit où ils causeraient moins de dommages à S. M., ni à lui-même; enfin, qu'il y songerait de nouveau et me répondrait. Il me demanda cette relation, et je la lui ai donnée. De même, j'ai vu privément l'enfant Don Louis, et il m'a répondu comme le roi; il a ajouté que le roi son frère se trouvait au milieu de nombreuses et de grandes difficultés, soit dans les Indes, soit ailleurs: il avait tant de choses à régler qu'il ne pouvait y suffire; souvent il vaut mieux paraître ignorer ce qu'on ne peut empêcher que de chercher à s'en mêler, comme de vouloir empêcher les Français d'équiper des vaisseaux pour faire des découvertes; s'ils ne pouvaient se rendre à la mer du Sud par le flouve qu'ils avaient découvert, peu importait, à son avis, ce qu'ils pourraient faire là; il lui semblait plutôt qu'ils y périraient. Je lui dis que je voyais le contraire; qu'une fois établis là, ils feraient des découvertes de côté et d'autre, et que ce qu'il fallait, c'était de ne pas laisser les Français se fixer ni là ni ailleurs, mais de les détruire immédiatement. D'après ce que je viens d'apprendre, je crois que la réponse que le roi me donnera sera comme la précédente; il ferait encore la même réponse, je pense, si les Français lui prenaient Li-bonne, car on ne veut pas rompre publiquement avec eux par la raison que je donne dans ma lettre à S. M. D'un côté, on montre une grande faiblesse, et de l'autre, on veut faire la loi à tout le monde; certainement s'ils le voulaient, comme ils ont un grand nombre de navires et tout ce qu'il faut pour les armer, ils pourraient envoyer d'ici, en peu de jours, une escadre suffisante, sans avoir besoin de l'aide de S. M.; mais ils ne voudront pas le faire. Je me suis alors adressé à S. M. la reine sur le sujet, et comme je sais que Son Altesse est dévouée à S. M. l'empereur, je me suis même permis de lui dire que je regarde comme une grande lâcheté ce que l'on fait ici sous ce rapport; car le roi, son époux, dit que l'endroit où les Français sont allés le regarde d'une manière particulière, et puisqu'il ne veut pas le défendre qu'il abandonne à S. M. la navigation de toutes ces côtes, que S. M. la défendra comme elle fait des autres lieux de son domaine; j'ajoutai d'autres raisons pour leur faire honte de permettre tout ce mal. Son Altesse me dit qu'elle en parlerait au roi, son époux, et y travaillerait de tout son pouvoir; elle croit qu'il n'y a pas de négligence intentionnelle, mais persuasion sincère que tout cela aurait peu d'effet. Je donnerai avis à S. M. et à votre Seigneurie de ce que le roi me répondra; pour le moment je veux profiter de l'occasion que m'offre un domestique de la reine très chrétienne pour vous écrire ceci en chiffres. Ce domestique est flamand et paraît très affectionné au service de S. M. Césarissime, d'après ce que me disent François de Guzman et son épouse, etc.

## CORSAIRES FRANÇAIS, 1541.

*Mémoires du Conseil des Indes sur ce qu'il faut faire pour résister aux vaisseaux qu'on dit être partis de France pour les Indes.*

Au conseil des Indes, en présence du révérendissime cardinal de Séville et du comte d'Orsono, commandeur majeur de Léon, on a examiné l'avis que V. M. a commandé de lui envoyer sur la réponse que le roi de France a donnée à l'ambassadeur de V. M. et au sérénissime roi de Portugal, au sujet des découvertes dans les Indes; l'on a aussi examiné ce que l'ambassadeur qui réside à Lisbonne a écrit.

L'opinion du conseil est qu'on écrive à Christophe de Haro, qui est à Burgos, pour qu'il continue à agir avec la même diligence dont il a fait preuve, sur l'ordre de V. M., et comme on le lui intime de nouveau; qu'il agisse avec autant de diligence et même plus, s'il est possible, afin de connaître tout particulièrement les préparatifs, armements et arrangements qui se font dans les ports de France, à cet effet; s'il est certain que des commissions ont été données par le roi de France à ses sujets — publiquement ou en secret — pour faire des découvertes du côté des Indes; qu'il s'informe spécialement si Jacques Cartier en a reçu une, si quelques navires ont déjà fait voile, si l'on prépare d'autres armements — leur qualité, quantité, les gens qui en font partie, quelle direction ils ont prise.

Pour mieux connaître la vérité et l'état des choses, qu'il envoie immédiatement une personne de confiance et capable, et qu'il lui fournisse tout ce qui est nécessaire. Nous tenons sa réponse pour arrivée. D'après ce qu'elle rapportera, on verra à prendre les précautions convenables pour ce qui n'aura pas encore été prévu.

[Le reste des délibérations du conseil regarde les renseignements à obtenir des ports d'Espagne, les avis et les ordres à transmettre, surtout l'armement de la flotte que l'empereur a ordonné de préparer. Entre autres mesures à prendre, il faut nommer immédiatement un homme capable de la commander: trois noms sont soumis au choix de l'empereur: ceux du marquis de La Vallée, de D. Alonzo de Lugo, adelantado des Canaries, et de D. Alvar de Bazan]. Tous trois sont des hommes de mer expérimentés dans l'art de la navigation et serviteurs dévoués de V. M.; mais il semble que le marquis de La Vallée ne manque d'aucune des qualités nécessaires dans cette entreprise. V. M. nommera celui qui lui plaira. [Le conseil prie l'empereur de faire cette nomination au plus tôt pour éviter les retards.]

Ce qui paraît le plus important pour le moment, c'est que V. M. demande au sérénissime roi de Portugal de ne point permettre aux vaisseaux français de se ravitailler dans aucun des ports de son royaume ni des îles Açores. S'ils veulent y entrer, qu'ils soient traités comme les ennemis de V. M., et les siens. Il est évident qu'ils ne peuvent naviguer dans ces eaux qu'au préjudice de V. M. et de S. A., et pour cet effet, on doit faire au nom de V. M., auprès du roi toutes les instances qui sont nécessaires en pareille occurrence.

## NOTE D.

Je donne ici cette pièce telle qu'elle a été copiée par M. Meyer et revue par moi sur l'original. J'indique en note les principales variantes et inexactitudes de HARRISSE.

« Jehan François de La Rocque, chlr, s<sup>r</sup> de Roberval, Noyens et Prax, Lieutenant et Capitaine général de par le Roy en l'armée, voyage et expédition par ledit seigneur ordonnez estre faictz en ces pays de France nove<sup>1</sup>. A tous ceux que ces pates lres vairont, salut. Recene<sup>2</sup> nous l'humble sup-

<sup>1</sup> nous à tous ceux. [Ces variantes sont la lecture de HARRISSE. La phrase qu'il donne n'a aucun sens. Quels peuvent être, en effet, ce voyage et expédition—ordonnez être faictz en ces diets pays de France? Le mot nove commençait à vieillir à cette époque; mais il était encore usité. Cartier emploie partout l'adjectif *noyve*: *Terre noyve, la noyve Espagne*].

<sup>2</sup> rocons.

pliation et requeste à nous putée de la part de nostre tres cher et bien amé Paoul de Auxillon es<sup>3</sup> de Sanneterre, et l'un de ceux faisant<sup>4</sup> lediet voyage en esd. pays pour le service du Roy souz vre charge, contenant<sup>5</sup> que l'un passé, vous estant en France pour amasser vre armée, eussiez<sup>6</sup> constitué le diet suppliant capne de l'un des navires nommé Lanne<sup>7</sup>, estant au service du Roy souz vre charge pour faire ce que tel estat requiert. Quoy faisant lediet suppl<sup>8</sup> a son pouvoir partant que par ung gentilhomme<sup>9</sup> estant audiet navire, luy auriez<sup>10</sup> mandé le jour de Noel dernier, estant en la rade de Landevenec<sup>11</sup>, qu'il ne laissast partir homme de son navire sans son congé, d'autant que tous estans en<sup>12</sup> l'esquipage de la nef du cap<sup>13</sup> lartique<sup>14</sup>, ou la plus grand partie se départoient d'avec vous<sup>15</sup> sans congé, et par ainsi demouroit le service du Roy en retard. A<sup>16</sup> raison de quoy, lechuy suppliant, desirant ce empescher et a son pouvoir voyant ce mesmes jour, en son diet navire, aulems attediez<sup>17</sup> du service dudiet Roy, et voulant descendre en terre, leur feist deffence<sup>18</sup>, mesmes a Guill<sup>19</sup> Rogier<sup>20</sup>, contremaistre du diet navire et autres, de ne le faire. Lequel Rogier se print a murmurer, et suscita<sup>21</sup> de ses mariniers, mesmes Laurens Barbot contre lediet suppliant. Lequel Barbot voyant que lechuy suppliant, comme capitaine, les voullait empescher de meetre a exécution leur voulloir, se mist en effort user de main mise, en sorte qu'il mist la main au pognart, et en voulust ferir lediet suppl<sup>22</sup> son cap<sup>23</sup>, luy disant telles parolles, tirant vers luy: par le sang Dieu, vous ne tuez pas les gens. Pour a quoy obvier et éviter l'eminent peril de mort auquel estoit lediet suppl<sup>24</sup> mist aussy la main au pognart, et en bailla<sup>25</sup> ung coup a l'estomac du diet Barbot, de quoy mourust. A<sup>26</sup> raison de ce sortist tumulte au diet navire par aulems esd. mariniers crians: aux lances a feu<sup>27</sup> et aux picques, en sorte que sur ce coup, par le moyen dud. tumulte, en feurent tuez deux autres mariniers, mais ce ne fut faict par led. suppliant. Toutesfoys, doubte que ce nyt esté faict par quelques souldars<sup>28</sup> voyans les dietz mariniers malmenz en telle fureur, et qu'ils auroient mys la main a l'espee pour luy. A<sup>29</sup> raison<sup>30</sup> de quoy doubte grandement le diet suppl. que par ung faulx<sup>31</sup> dom e n entendre mesmes a gens n'ayans

<sup>3</sup> seigneur; [Sr n'est pas l'abrégé de seigneur. Ce dernier mot dans toute la pièce est mis pour indiquer le rol.]

<sup>4</sup> ceulx faisans.

<sup>5</sup> nous estant... pour amassé nostre armée (avons.) [Il est impossible de s'y tromper: on ne peut lire ni *avons*, ni *avons*, ni *avons*. Roberval récite la requête même de Sanneterre, dressée, ou du moins présentée en Canada. *L'ave*, c'est Roberval. HARRISSE, pour être conséquent, a dû mettre la première personne partout où il faut la seconde, dans l'espace compris entre les guillemets que j'ai ajoutés au texte.]

<sup>6</sup> Canne. [La première lettre est *L* absolument formé comme dans *L'un passé et lieutenant*, etc. Le nom du vaisseau était *L'Anne*. A cette époque, on ajoutait assez rarement le mot *voit* au nom chrétien donné aux bâtiments.]

<sup>7</sup> par ung jeune homme.

<sup>8</sup> luy avons.

<sup>9</sup> Landeneur. [Landevenec est un bourg maritime à quelque distance de Brest.]

<sup>10</sup> de.

<sup>11</sup> Cartier (?) [HARRISSE a bien fait d'hésiter devant un pareil nom. Ce qui a pu le tromper c'est que *L* n'est pas capital. Sans ennuyer le lecteur de l'analyse des deux mots, lettre par lettre, il me suffira de dire que dans l'original les trois syllabes sont bien distinctes et qu'il ne peut y avoir d'erreur.]

<sup>12</sup> nous.

<sup>13</sup> [Cette lettre est une capitale.]

<sup>14</sup> [Omis par HARRISSE. Ce mot se trouve encore dans les dictionnaires du milieu du 17<sup>e</sup> siècle.]

<sup>15</sup> deffendre.

<sup>16</sup> Roque. [Le nom de Rogier est bien lisible, surtout la seconde fois.]

<sup>17</sup> inscita.

<sup>18</sup> pour bailler.

<sup>19</sup> Cames à fer. [On trouve dans les dictionnaires anciens *lances à feu* et *lances à fer émoulu*; mais non pas *Cames à fer*. *Cames de fer* est une expression poétique au temps de Cartier: elle est employée pour *fusil*.]

<sup>20</sup> souldats.

<sup>21</sup> par raison de quoy.

<sup>22</sup> par ung iceulz.

l'intelligence entiere dudict ens, comme maintesfoys advient, fust enfin convaincu d'omicide, et pour iceluy a la rigueur du droict poursuyvy,<sup>21</sup> et par ce moyen nous auroit humblement requis sur ce<sup>22</sup> nos lettres de pardon et abolition, selon le pouvoir et auct<sup>23</sup> a nous octroyé par les lettres patentes du Roy. Pour ce est il<sup>24</sup> que nous, ces choses consideréz, ayant esgard a la custumme gñale de France, qui est telle que en quelque legitime defience que ce soit que tel ens advient, le Roy est requis de donner pardon et abolition pour la conservation des prerogatives de droict, mesmes aussy en esgard que le dict suppliant a faict ce en ferveur et bon zeile du service du Roy, et pour éviter l'eminont peril auquel il se voyoit pour l'gression et rebellion susd. Nous, pour ces causes et autres ad ce nous inclinant, ad vous au dict supp. requerant donné, concedé et octroyé, et par ces presentes donnons, concedons et octroyons, de par le Roy,<sup>25</sup> lettres de abolition et pardon; requerant tous juges, baillifz, seneschaulx et alloués<sup>26</sup> et autres juges royaux, a qui eod. lres seront pntées, donner l'enterinement d'icelles au dict supp. Et neantmoins en tant que mestier seroit, et que nred pouvoir se puist estendre et comporter. Mandons et commandons, de par le Roy, a tous juges royaux qui du dict enterinement seront requis qu'ilz ayent a l'octroyer comme de droict et juridique, sauf<sup>27</sup> en aultre cas le droict dud. seigneur et le droict d'atruy partout, sur peyne de desobeissance audict seigneur, car ainsy le trouvons estre a faire. Donné en tesmoing de verité souz nos grans sceaulx. Faict au fort de France-Roy sur Francey-prime, ce nouviesme jour de Septembre mil cinq cens quarante deux.<sup>28</sup>

De La Roque<sup>29</sup>

#### NOTE E.

La table suivante donne les lettres dominicales pour chacune des années de l'époque cartiérienne, sans qu'il soit nécessaire de faire la correction du style.

#### Style français.

1533	de Pâques au 1 <sup>er</sup> janvier	<i>e</i> ;	de janvier à Pâques	<i>d</i> .			
1534	"	"	<i>d</i> ;	de janvier à Pâques	<i>e</i> .		
1535	"	"	<i>e</i> ;	de janvier au 25 février	<i>b</i> ;	le reste de l'année	<i>A</i> .
1536	"	"	<i>A</i> ;	de janvier à Pâques	<i>g</i> .		
1537	"	"	<i>g</i> ;	"	"	<i>f</i> .	
1538	"	"	<i>f</i> ;	"	"	<i>e</i> .	
1539	"	"	<i>e</i> ;	de janvier au 25 février	<i>d</i> ;	le reste de l'année	<i>e</i> .
1540	"	"	<i>e</i> ;	de janvier à Pâques	<i>b</i> .		
1541	"	"	<i>b</i> ;	"	"	<i>A</i> .	
1542	"	"	<i>A</i> ;	"	"	<i>g</i> .	
1543	"	"	<i>g</i> ;	de janvier au 25 février	<i>f</i> ;	le reste de l'année	<i>e</i> .
1544	"	"	<i>e</i> ;	de janvier à Pâques	<i>d</i> .		

Mais si l'on ramène l'année au style romain, on aura une table plus simple.

<sup>21</sup> [Ici se termine la requête, et Roberval continue.]

<sup>22</sup> requis *faire* nos lettres. [Harriso a voulu corriger, mais à tort. Je crois la phrase correcte, surtout en style du palais: "Nous ne requérons pas beaucoup de science aux femmes," *Montaigne*: "Je vous requiers cette grâce," *Dictionnaires*.]

<sup>23</sup> est ce que nous [Inintelligible].

<sup>24</sup> [Harriso a omis ces quatre mots.]

<sup>25</sup> avouez. [L'alloué était un juge; mais non l'avoué.]

<sup>26</sup> sans [Inintelligible].

<sup>27</sup> Voir *Note additionnelle*, à la fin.

<sup>28</sup> [Signature de Roberval. Elle ne se trouve pas, il est vrai, sur cette pièce; elle est au bas de la procuration donnée à Senneterre, pièce no 30, où je l'ai copiée avec soin.]

*Style romain.*

1534	<i>d.</i>	1538	<i>f.</i>	1542	<i>A.</i>
1535	<i>c.</i>	1539	<i>e.</i>	1543	<i>g.</i>
1536	<i>b, A.</i>	1540	<i>d, c.</i>	1544	<i>f, e.</i>
1537	<i>g.</i>	1541	<i>b.</i>		

La lettre dominicale étant donnée, celle des jours de la semaine suivent dans l'ordre alphabétique. Ainsi, en 1534, la lettre dominicale étant *d*, les jours de la semaine seront invariablement :

<i>d.</i>	dimanche.	<i>g.</i>	mercredi.	<i>c.</i>	samedi.
<i>e.</i>	lundi.	<i>A.</i>	jeudi.	<i>d.</i>	dimanche.
<i>f.</i>	mardi.	<i>b.</i>	vendredi.		

Connaissant la lettre dominicale, quand on a sous la main un livre liturgique — bréviaire ou missel — il est facile de voir si le quantième et le jour de la semaine donnés par Cartier se correspondent. Lorsque le quantième est donné, on peut toujours trouver le jour de la semaine où il tombe.

Appliquons cette règle à la première pièce citée plus haut.

“ Du jeudi, 19 mars <sup>1533</sup> 1534.

Les quantifièmes sont exacts : le dimanche étant indiqué par la lettre *d*, tous les jeudis le seront par *A*.

Le document se termine par une autre date :

“ Fait par la court de Saint Malo, le XXVIII jour de mars de l'an mil cinq cents trente trois.”

Le 28 mars correspond à la lettre *c*, et, par conséquent, au samedi.

Si l'on n'a pas de livre liturgique à sa disposition, il faudra dresser le calendrier du mois, après avoir cherché, dans la table suivante, la lettre qui commence le mois :

1 janv.	1 fév.	1 mars	1 avril	1 mai	1 juin	1 juill.	1 août	1 sept.	1 oct.	1 nov.	1 déc.
<i>A.</i>	<i>d.</i>	<i>d.</i>	<i>g.</i>	<i>b.</i>	<i>e.</i>	<i>g.</i>	<i>c.</i>	<i>f.</i>	<i>A.</i>	<i>d.</i>	<i>f.</i>

## NOTE F.

M. Faillon, comme preuve que la Nativité de la B. V. M. était célébrée le 7 septembre en Bretagne, indique à la marge de la note que j'ai citée le *Dictionnaire des sciences ecclésiastiques* des RR. PP. Richard et Giraud, article *Nativité*.

En effet, ces compilateurs disent formellement : “ On trouve la fête de la nativité célébrée au 7 septembre dans les martyrologes et dans le sacramentaire de S. Grégoire.”

J'ai voulu vérifier les autorités données d'une manière aussi positive.

Commencant par la dernière, j'ai consulté le sacramentaire de S. Grégoire dans la belle et savante édition des Bénédictins de Saint-Maur.<sup>1</sup> Or les prières liturgiques pour la Nativité sont indiquées au six des ides de septembre — *VI idus septembris* — c'est-à-dire au huit de ce mois. Une note, il est vrai, dit que dans quelques martyrologes et dans le calendrier romain, cette fête est assignée, non pas au 7, mais au 9 septembre. Voilà un premier point réglé. Quant aux martyrologes, tels qu'ils nous sont donnés dans la savante édition des Bollandistes,<sup>2</sup> dans la collection si étendue de Migne,<sup>3</sup> aucun n'a confirmé l'affirmation des PP. Richard et Giraud.

<sup>1</sup> *Saucti Gregorii Papae Leonogenito Magni opera omnia ad manuscriptorum codicum romanorum, gallicianorum, anglicanorum emendata, aucta et illustrata notis, studio et opere Monachorum ordinis S. Benedicti & Congregatione S. Mauri.* Paris 1705.

<sup>2</sup> Martyrologes de Bède avec les additions de Florus et de quelques autres, 2e tome de mars ; 2° celui d'Usuard avec les variantes qui se trouvent dans les manuscrits et les éditions les plus anciennes, ainsi que dans les additions et augmentations postérieures.

<sup>3</sup> Les martyrologes de S. Jérôme, Bède, Florus, S. Adon, Usuard, S. Raban-Maur, Waudelbert, Notker, et plusieurs anciens calendriers. Pour S. Jérôme, j'ai aussi consulté la belle édition de ses œuvres publiée à Vérone par Villarsi.

Invariablement, dans tous ces auteurs et dans presque toutes les éditions, manuscrites et imprimées, la fête de la nativité de la Sainte Vierge est fixée au 8 septembre, jamais la veille.

Il est vrai que Baillet,<sup>2</sup> mettant le nom de Florentini en marge comme autorité, dit que quelques calendriers anciens, sans les indiquer spécialement, placent la fête de la nativité au 10 septembre, et quelques autres au 16 août; mais que cette fête a été "fixée au VII de septembre, dès le huitième siècle, comme "il paraît par le martyrologe de Bède." Il y a évidemment pour le dernier chiffre une faute d'impression; autrement, Baillet se contredirait lui-même: l'imprimeur a mis VII au lieu de VIII, genre de faute déjà signalée plusieurs fois, auquel expose l'emploi des chiffres romains. Du reste, Baillet semble n'avoir pas lu Florentini.

Quant à Benoit XIV, les remarques<sup>3</sup> de ce savant ne peuvent avoir plus d'étendue que l'autorité invoquée par lui. Cette autorité est encore celle de Florentini. Il n'a donc fallu recourir à l'ouvrage de cet érudit.<sup>4</sup> Le passage où il est question de la fête de la nativité est trop long pour être cité en entier. Cependant, je ne puis me dispenser d'en donner un résumé.

1. Baronius croit que la fête de la nativité est très ancienne; mais qu'elle n'est pas antérieure à S. Augustin;
2. Le martyrologe de S. Willibrod, quoique d'une haute antiquité, ne peut nous indiquer l'époque certaine où elle a commencé à être célébrée;
3. Ce martyrologe la place au 16 août, et non au 8 septembre;
4. Mais tous les martyrologes latins et les ménologes grecs indiquent la fête au 8 septembre;
5. Florentini ne croit pas qu'il y ait de mention plus ancienne de cette fête que celles du sacramentaire de Grégoire le Grand, au 6 des ides de septembre, et de l'ancien ordo romain;
6. Le pape Sergius ordonna de célébrer les litanies le jour de la naissance de la Ste Vierge, sans le préciser.

7. Or, Christophore de Castro prétend que la Sainte Vierge est née le 9, et non le 8 septembre, date qui est donnée par un ancien calendrier romain.

8. Le sacramentaire de S. Grégoire le Grand donne une oraison pour le 5 des ides de septembre — c'est-à-dire pour le 9 du mois — et dans cette prière il est dit que la bienheureuse nativité de la Sainte Vierge a commencé en ce jour.

Voilà tout ce que le savant Florentini nous apprend sur cette question.

Nous sommes bien loin de Cartier et de l'île aux Coudres; mais le lecteur aura acquis la conviction — je l'espère du moins — 1°. que si la fête de la nativité de la B. V. M. a été célébrée en quelque lieu à une autre date que le 8 septembre, cette date n'est pas le 7; 2°. qu'il n'est fait mention du sept de septembre pour cette fête... ni dans les anciens calendriers, ni dans les martyrologes, ni dans saint Grégoire le Grand, ni dans Florentini; 3°. surtout que rien ne prouve qu'en Bretagne la fête ait été célébrée le 7 septembre.

C'est le contraire qu'on peut démontrer. En effet, dans un ouvrage sur les pèlerinages de N.-D. du Folgot,<sup>5</sup> on trouve une liste des indulgences accordées à ce sanctuaire pour certaines fêtes de la Sainte Vierge: cette liste a été publiée par l'autorité diocésaine d'alors, et approuvée plus tard

<sup>1</sup> Il serait trop long d'en faire la liste. Cf. l'*Historia Mariana* de Trombelli, et le *Kalendarium Marianum*, calendrier tiré des différents bréviaires, ménologes et histoires des Syriens, Ethiopiens, Grecs et des Latins. Migne, *Summa Turca*, t. 3.

<sup>2</sup> Au 8 septembre, *Vie des Saints*, nouvelle édition, Paris, 1739, t. 6, p. 63.

<sup>3</sup> "Non senper octavo die septembris peracta est Nativitatis celebritas, ut videtur licet apud Florentinum in "notis ad Martyrologium ad diem 8 ejusdem mensis." *Opera omnia*, 1767, t. 9, p. 215.

<sup>4</sup> Par un très rare bonheur, je l'ai trouvé dans la riche bibliothèque que le séminaire de Québec a mise à la disposition de son université. Cet exemplaire d'un ouvrage devenu rare est probablement le seul qui existe en Canada. Florentini était un médecin de Laques, très versé dans l'étude de l'antiquité ecclésiastique. Il a publié le martyrologe de S. Jérôme, après l'avoir collationné avec un grand nombre des meilleurs manuscrits.

<sup>5</sup> *Le Dévot pèlerinage du Folgot avec le sommaire des pardons et indulgences concédées à cette sainte chapelle, par un religieux carme de saint Paul, Morlaix, 1634.*

par l'évêque de Quimper.<sup>1</sup> D'après cette liste, des indulgences peuvent être gagnées "le jour et festo de la Nativité Notre Dame, au 8 de septembre, qui est la grande solennité du dit Folgoet," en vertu des bulles des papes Sixte IV, Léon X, et Jules III. Mioreec de Kardenet, dans sa notice sur N.-D. de Folgoet,<sup>2</sup> nous apprend que la bulle de Léon X, entre autres, fut publiée en 1520.

Je pourrais encore citer un calendrier sur bois, trouvé dans un vieux château du Morbihan, avant 1732.<sup>3</sup> Ce calendrier très singulier indique une fête de la Sainte Vierge au 8 septembre. Mais comme son antiquité a été contestée,<sup>4</sup> je ne le donne pas comme une autorité décisive. Cette autorité décisive, je crois l'avoir trouvée au moment où j'allais livrer cette note à l'impression. Deux ou trois lignes règlent une question qui m'a demandé plusieurs semaines de recherches suivies et d'études diverses. Je ne crois pas cependant inutile d'en publier le résultat, afin de faire voir avec quelles précautions il faut s'avancer dans les travaux historiques.

Voici le document : il a été publié en 1884,<sup>5</sup> plusieurs années, par conséquent, après la mort du savant M. Faillon. "Le mardi VINGTIESME jour de septembre, FESTE DE LA NATIVITE NOTRE DAME "mil cinq centz cinquante ung, fut baptize ung filz a Francoys Desgranges, filz feu Guyon et Gilleote "Le Filleurs sa femme, et fut nommé Pierre; grant compere, maistre Pierres le Gobien, siear des "Donetz, et maistre Jehan Le Filleurs, chapellain de Sainet-Thebault, frère de la dicto femme, et "commere Perrine Brisart, femme de Bertran Jonchee, ledict baptistioire fait par venerable et discret "maistre Lancelot Rutlier, chanoine et vicair eure en la ditte eglise de Saint-Malo, present maistro "Fran... (*déchiré*) aussi chanoine, Jacques Cartier, Jacques Lefér et autres, environ troiys heures et "demi apres midy dudict jour. (*Signé* :) A. Le Veilleur. Jae. Cartier."

Il est inutile de rien ajouter.

#### NOTE ADDITIONNELLE, (p. 149.)

Il est difficile de comprendre par quelle distraction HARRISSE, qui n'a retrouvé et publié cette pièce encore inédite, n'en ait pas compris le sens. Dans sa belle étude sur les Cabot, il dit, p. 214, que l'abolition fut accordée à *certain mutins* sur la requête de Senneterre. Ailleurs, p. 207, il va même jusqu'à accuser Hakluyt d'une erreur dont il est seul coupable : "Le compilateur anglais, dit-il, commet la singulière méprise de croire que l'objet de la clémence de Roberval était Senneterre "lui-même." Le lecteur peut voir dans le texte du document où se trouve la singulière méprise.

J'ai constaté aussi que, pour l'interprétation des dates que j'examine plus haut, HARRISSE a suivi les errements de ses devanciers; mais son nom rappelle trop de recherches savantes, trop d'études critiques et de découvertes heureuses, pour qu'il ait à souffrir des inexactitudes—relativement peu nombreuses—signalées dans ses ouvrages.

<sup>1</sup> En 1829. Cf. *Vie des saints de la Bretagne Armorique*, par Legrand, p. 113.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 151.

<sup>3</sup> *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres*. Amsterdam, 1741, t. 5, p. 304.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 377.

<sup>5</sup> Par M. Harvut, secrétaire de la mairie de Saint-Malo, dans la *Revue de Bretagne et Vendée*, oct. 1884, p. 250.

gagnées " le jour et feste  
du dit Folgoot," en vortu  
dans sa notice sur N.-D.  
en 1520.

âteau du Morbihan, avant  
8 septembre. Mais comme  
ce. Cette autorité décisive,  
ion. Deux ou trois lignes  
sivies et d'études diverses.  
avec quelles précautions il

séquent, après la mort du  
LA NATIVITE NOTRE DAME  
filz feu Guyon et Gillette  
erres le Gobien, siear des  
ère de la dicto femme, et  
it par venerable et discret  
int-Malo, present maistro  
s, environ troiys heures et

retrouvé et publié cette  
ar les Cabot, il dit, p. 214,  
e. Ailleurs, p. 207, il va  
e compilateur anglais, dit-  
Roberval étnit Senneterre  
la singulière méprise.

plus haut, HARRISSE a suivi  
es savantes, trop d'études  
titudes—relativement peu

---

t. 5, p. 304.

e et Vendée, oct. 1884, p. 250.

